

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2847 - VENDREDI 24 FÉVRIER 2017

SUCCESSION DE TSHISEKEDI AU CNSA

Le spectre de la
division plane sur
le Rassemblement

La commission mise en place pour gérer les ambitions des uns et des autres peine à trouver ses marques dans ce qui tend à se muer en une querelle interne. Des réunions d'harmonisation de vues et de réajustement des ambitions politiques se succèdent pour départager les cinq candidats déjà déclarés de la plateforme à la présidence du Conseil national du suivi de l'accord du 31 décembre (CNSA) alors que l'UDPS allègue que ce poste lui

revient de plein droit. Finalement, il a été décidé de surseoir à l'examen des dossiers des candidats à la succession d'Étienne Tshisekedi. Des séances de concertation pourront être initiées d'ici là en vue de trouver un modus vivendi entre l'UDPS et ses partenaires du Rassemblement de sorte à dégager des pistes de sortie et, par voie de conséquence, éviter ainsi une crise interne.

Page 12



Des leaders du Rassemblement lors du conclave de Limete

TRANSPARENCY INTERNATIONAL

Une partie de l'or raffiné en Ouganda proviendrait
de la RDC

La société belge African Gold Refinery (AGR) basée en Ouganda contribuerait, d'après l'ONG, à alimenter massivement le conflit à l'est de la RDC où des milices rebelles se financent essentiellement par la vente de ce métal précieux. « Au moins une partie de l'or qui transite par l'Ouganda, légalement ou pas, provient de l'est de la RDC ou du Soudan du Sud, deux zones en guerre », se convainc pour sa part Global Witness dans son dernier rapport 2016. Pour le directeur de la branche ougandaise de Transparency international, l'Ouganda est censé contrôler l'origine de l'or, mais il s'avère que sa réglementation est lacunaire et mal appliquée. Ce qui, d'après lui, fait que l'or continue d'entrer dans ce pays en contrebande depuis l'est de la RDC jusqu'aux marchés étrangers.

Page 13



28 milliards de dollars de réserves d'or sont enfouies dans le sol de l'est de la RDC

VIE DES CLUBS

L'entraîneur Éric
Tshibusu passe du FC
Renaissance à l'US
Tshinkunku

Éric Tshibusu est le nouvel entraîneur principal de l'US Tshinkunku de Kananga. Après moult tractations, il a finalement accepté de prendre la direction du staff technique du team noir et blanc du chef-lieu de la province du Kasai central. L'ancien coach de Renaissance est, en effet, tombé d'accord avec le comité directeur de l'US Tshinkunku qui l'a sollicité pour rehausser le niveau de ce club et le remettre dans la cour des grands clubs du pays. Pour ce technicien congolais de souche résidant en Europe, les « Sanga Bilembi » ont connu cette perte de vitesse sur le plan national par manque d'infrastructures sportives appropriées. Notons que le nouveau président Georges Mwanza pense faire de Tshinkunku un club commercial afin de générer des recettes et mieux fonctionner.

Page 14

INONDATIONS À KINSHASA

André Kimbuta vole au secours des sinistrés

Le gouverneur de la ville province de Kinshasa, André Kimbuta Yango, vient de voler au secours de vingt familles victimes des inondations lors des dernières pluies au quartier Mososo, dans la commune de Limete. En plus d'une enveloppe aux familles sinistrées du quartier Mososo, l'autorité urbaine a promis des actions urgentes pour empêcher les débordements des eaux ainsi que la submersion de ces quartiers traversés par la rivière Kalamu.

L'autorité urbaine a également fait la promesse de procéder au curage de la rivière Kalamu, à partir de Yolo médical jusqu'au niveau du fleuve Congo, en vue de libérer le passage des eaux et mettre ainsi fin au phénomène d'inondations après chaque pluie. Il a aussi stigmatisé le déversement des immondices dans les caniveaux, lesquelles immondices obstruent le passage des eaux en provoquant leur débordement.

Page 12



Inondation dans un quartier à Kinshasa

ÉDITORIAL

Fin

Alors que s'approchent à grands pas les deux scrutins qui achèveront de concrétiser la mise en place des institutions de la Nouvelle République, à savoir les élections législatives et sénatoriales, n'est-il pas temps de mettre un terme à la cavale de celui qui se fait appeler « Pasteur Ntouni », à savoir Frédéric Bintsamou ?

Cette question, personne ne la pose publiquement afin, semble-t-il, d'éviter de lancer un débat public qui pourrait vite devenir houleux, mais tout le monde l'a en tête et tout le monde souhaite qu'elle reçoive une réponse rapide des autorités de l'Etat. Il suffit, pour s'en convaincre, d'écouter ce qui se dit dans la rue, sur les marchés, dans les couloirs des administrations, dans les bars, bref partout où les citoyens se retrouvent pour échanger. Et c'est pourquoi nous la posons ici de façon claire.

Il est bien évident que le peuple congolais ne peut tolérer que sur une petite partie de son vaste territoire s'installe durablement une zone de non-droit dans laquelle des hommes en armes circuleraient librement, feraient régner impunément la terreur dans les villages, perturberaient les communications entre le sud et le nord du pays, impacteraient durement l'économie nationale, bref freineraient le puissant mouvement qui pousse le Congo, notre Congo, sur la voie de l'émergence.

Les technologies modernes mises à la disposition des forces de l'ordre pour surveiller et intervenir si nécessaire sur le terrain sont largement suffisantes aujourd'hui pour ramener la paix partout où elle est menacée. Ceci est d'autant plus vrai que la zone dans laquelle agissent les « ninjas Nsiloulous » n'est pas une zone urbaine, donc difficile à protéger, mais une zone rurale, relativement peu peuplée, où les mouvements peuvent être aisément repérés.

Personne, absolument personne ne peut imaginer aujourd'hui que des électeurs et des électrices soient privés de leur droit de vote dans quelques semaines parce que quelques bandes armées occupent le terrain. Et c'est pourquoi il est temps de mettre un terme définitif aux dérives qui perturbent profondément la vie dans la partie du département du Pool que gangrène depuis des mois le fanatisme.

Les Dépêches de Brazzaville

PROJET D'AGRICULTURE COMMERCIALE

La Banque mondiale en mission d'évaluation

Une délégation de la Banque mondiale conduite par le représentant résident de cette institution en République du Congo, Djibrilla Issa, a été reçue le 23 février, par le ministre de l'Agriculture et de l'élevage, Henri Djombo, dans le cadre de la mission d'évaluation du projet d'agriculture commerciale. En cours de préparation, ledit projet remplacera le Pdar, dont la clôture intervient au mois d'avril prochain.

Cette mission d'évaluation dont la fin est prévue pour le mois de mars prochain, permettra au gouvernement congolais et la BM de définir notamment le coût exact du projet puis les différentes activités à financer. « Après les missions d'identi-

fication, de préparation et de pré-évaluation dudit projet, il était question que la Banque mondiale arrive pour cette mission cruciale, qui permet de discuter sur la faisabilité réelle du projet avant de le soumettre au conseil d'administration », a expliqué le coordonnateur du Projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes rurales (Pdar), Isidore Ondoki.

Axé sur la sécurité alimentaire et l'agriculture commerciale, ce projet visera le développement et la modernisation de l'agriculture familiale, commerciale et l'agro-industrie, à travers des appuis au secteur agricole privé. Ce nouveau projet qui est en

accord avec la vision du gouvernement de diversifier son économie, améliorera la productivité des filières agricoles et l'accès aux marchés de groupes de producteurs et de micro, petites et moyennes entreprises.

Signalons que le coût global de ce projet est estimé à 200 milliards FCFA. La BM a déjà mobilisé 50 milliards FCFA et est en train d'appuyer le gouvernement dans la recherche d'autres partenaires tels le Fonds Koweïtien qui apporterait un financement de 50 millions de dollars pour la réalisation d'infrastructures routières rurales. A cela s'ajoutent la BAD, le fonds de l'OPEP etc.

Lopelle Boussa Gassia

CIRCULATION ROUTIÈRE

L'UETC conteste les amendes consécutives à l'utilisation du téléphone au volant

Le projet de délibération fixant le taux des amendes consécutives à l'utilisation du téléphone au volant, inscrit à l'ordre du jour de la 7^e session ordinaire du conseil départemental et municipal de Brazzaville qui s'achève le 24 février, est mal perçu du côté des syndicats des transports en commun

En effet, dans une réaction rendue publique dans la capitale, le vice-président de l'Union des employeurs des transports en commun (UETC), Nestor Kamvouatou, dénonce les manœuvres des pouvoirs publics visant à rechercher « d'autres revenus pouvant leur permettre de fonctionner ». Selon lui, les autorités municipales ne doivent pas créer d'autres problèmes plus compliqués.

« Il y a plus de 4 ans que nous, UETC, avons mené une étude à ce sujet. Le risque lié au téléphone au volant ne figure pas parmi les sept facteurs importants des accidents liés au comportement du conducteur », a rappelé Nestor Kamvouatou, également président de la Commission transport, logistique et transit de la Plateforme du secteur privé du Haut conseil dialogue public-privé. D'après lui, avec le phénomène des Kuluna et Bébés noirs, interdire au chauffeur l'utilisation de son téléphone qui peut lui permettre de demander un SOS la nuit ou dans une zone d'insécurité, est un acte suicidaire pour ce dernier. « Les patrons qui ont le GPS veulent suivre les mouvements de leur

chauffeur. Avec Airtel Money ou Mobile Money, le paiement des courses se fait facilement par transferts, ce qui éviterait l'éternel conflit des échanges. Les abonnés d'un taxi font l'économie du temps avec le rendez-vous qu'ils se fixent », a poursuivi Nestor Kamvouatou. Citant les avantages que procure le téléphone, il a indiqué que le seul inconvénient était l'utilisation abusive de ce moyen de communication. « Cet unique inconvénient ne peut à lui seul engendrer ni une problématique ni une décision qui risquerait de causer autant d'ennuis de spéculation entre le policier et le chauffeur. Car ce dernier exigerait une preuve tangible », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-
Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERSES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhass

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CONGO-PNUD

Mobiliser des ressources pour répondre aux défis de développement en 2017

Le comité directeur du Plan cadre des Nations unies pour l'assistance au développement (Undaf) qui s'est tenu le jeudi 23 février à Brazzaville, a relevé d'énormes insuffisances dans la mise en œuvre des projets de développement au Congo en 2016. Le versement des fonds de contrepartie et la coordination des activités figurent parmi les priorités à réaliser en 2017.

La 4e réunion du comité directeur de l'Undaf a été présidée par la ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ingrid Ebouka-Babackas, qui a souligné sa particularité. Il s'agit de combiner deux objectifs : le bilan de l'exécution de l'aide au développement en 2016 et la projection d'actions prioritaires à réaliser en 2017.

L'Undaf Congo dont les résultats des activités 2016 ont été présentés, appuie le gouvernement dans la réalisation de ses différents programmes en matière de gouvernance ; d'éducation ; de santé ; d'eau et assainissement ; de nutrition et de sécurité alimentaire ; de protection sociale ; ainsi que d'environnement et développement durable.

Cette concertation qui regroupe le Congo et l'ensemble du système des Nations unies, souligne la ministre Ingrid Ebouka-Babackas, se déroule dans un contexte macroéconomique dif-

ficile. Les rapports présentés ce jeudi par les commissions mixtes Congo- Nations unies déplorent l'absence de planification ; l'insuffisance de financement...

« L'Undaf est plus que jamais un outil essentiel pour atteindre l'émergence, car il vient en appui aux différentes stratégies sectorielles du gouvernement », a-t-elle précisé. Et d'annoncer l'inscription dans le prochain plan national de développement 2017-2021, des politiques d'ajustement et de réformes structurelles pour corriger les déséquilibres macroéconomiques et budgétaires, en vue de restaurer les conditions d'une croissance durable.

Préserver les acquis des secteurs sociaux

Le recensement général de l'agriculture a eu lieu et les premiers résultats ont été annoncés, grâce au soutien de l'Undaf. C'est le même cas dans le domaine de



Les officiels pendant la présentation des rapports (DR)

l'environnement et du développement durable, avec le processus Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (Redd+) qui vient d'atteindre la phase d'investissement.

Au cours de l'année écoulée, l'Undaf a contribué à l'équipement d'une radio citoyenne des jeunes et à la production d'émissions radio sur les valeurs de paix et du vivre ensemble. Dans le cadre du projet Observer, réfléchir et agir (Ora), les enfants autochtones du département de la Likouala ont bénéficié d'un programme de cantines scolaires.

Les activités prévues dans le do-

main de la santé ont porté notamment sur la lutte contre les épidémies, à travers les activités de vaccination ; la santé de mère et de l'enfant ; l'offre des soins communautaires et la gouvernance des districts ; l'eau et l'assainissement ; etc. En matière d'éducation, les enseignants du primaire, du secondaire et du supérieur ont été formés au TIC au cours de l'exercice 2016.

« Nous nous réjouissons de pouvoir compter sur la volonté inébranlable et soutenue du système des Nations unies de nous assister dans cette quête du mieux-être de nos populations, à travers la mise en

œuvre des Objectifs du développement durable », a déclaré la ministre du Plan.

Les partenaires de l'Undaf, notamment la FAO, l'Unicef, l'UNFPA, l'Unesco, le PAM et l'HCR, ont réaffirmé leur engagement à travailler pour le mieux-être des populations dans le cadre des Objectifs du développement durable. Cependant, « les contreparties financières attendues du gouvernement revêtent une importance capitale dans la réussite de nos actions », rappelle le coordonnateur résident du système des Nations unies au Congo, Anthony Ohemeng-Boamah.

Fiacre Kombo

FORMATION QUALIFIANTE

Le Congo signe une convention de partenariat avec l'Université privée de Marrakech



Photo de famille des deux parties ; crédit photo Cabinet

L'accord a été conclu récemment entre le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint et le président-fondateur de l'Université privée de Marrakech (UPM), Mohamed Kabbaj

La convention de partenariat signée au Maroc a pour but de fixer les conditions et les modalités de collaboration entre le ministère congolais en charge de l'Enseignement technique et l'UPM. Elle concerne la formation des étudiants congolais inscrits au titre de l'année académique 2016-2017 dans des filières pouvant leur permettre d'obtenir un emploi à la fin de leurs études. Rejouï de cet accord de partenariat conclu avec l'UPM, le ministre Antoine Tho-

mas Nicéphore Fylla Saint Eudes a signifié que les questions de formation qualifiante, de l'adéquation formation/emploi sont au cœur des priorités du programme économique et social du gouvernement congolais. Il a, par ailleurs, félicité le président-fondateur de l'UPM pour avoir choisi le Congo comme premier pays d'implantation d'un campus en Afrique centrale. En effet, la première pierre de l'érection du campus de l'UPMC au Congo a été posée le 30 janvier à Oyo, dans le département de la Cuvette, dans le cadre du partenariat liant cet établissement à la Fondation perspectives d'avenir. Ce partenariat entend alimenter le marché de l'emploi d'une main d'œuvre bien qualifiée.

Parfait Wilfried Douniama

TOURISME

Une quarantaine d'agents formés sur les caisses enregistreuses

La formation sur les caisses enregistreuses, qui a duré 24 heures, a porté sur le programme « Clemsys caisse manuel de formation ». La cérémonie de clôture a été patronnée par la ministre du Tourisme et des loisirs, Arlette Soudan-Nonault.

La formation de l'application Clemsys caisse s'est déroulée dans de très bonnes conditions, a affirmé le formateur, monsieur Okogna. Une formation axée sur la gestion de la caisse, allant de la vente des articles aux éditions des éléments utilisés lors des traitements. Pour le formateur, tous les séminaristes y ont participé avec beaucoup d'énergies. « Il y a eu effectivement pour une bonne compréhension, des échanges autour des multiples zones d'ombre qu'avaient les séminaristes au fur et à mesure qu'on avançait et des séances d'exercices pratiques pour une maîtrise parfaite de ladite application », a-t-il déclaré.

Les séminaristes quant à eux, ont exprimé leur admiration à la ministre du Tourisme et des loisirs qui confirme sa vision de mener



Arlette Soudan-Nonault s'adressant aux séminaristes (DR)

à bien la mission dans le département qui lui a été confié. « Vous nous donnez encore à travers la formation dite la gestion des caisses enregistreuses, Clemsys caisse, l'occasion d'améliorer nos capacités en vue de poursuivre inlassablement cette vision de former une élite nouvelle qui va perpétuer nos aspirations afin de pouvoir

créer la visibilité du tourisme dans notre pays à laquelle tout le monde aspire », a précisé le représentant des séminaristes.

Clôture de ce séminaire de formation, la ministre du Tourisme et des loisirs, Arlette Soudan-Nonault, a indiqué que la formation qu'ils viennent de suivre, complète la deuxième qui était axée sur le manuel et procédure de la gestion des Bureaux d'information touristique (BIT) existant aux arrivées et départ de l'aéroport international de Maya-Maya, afin de ne pas rester en marge du numérique et de coller à la Gestion accès sur les résultats (Agar), mais dans une gouvernance financière propre. Il est question-là de rupture et de rigueur. « Je pense que toutes ces formations que nous vous donnons seront évaluées dans quelques années. Et je pense que vous n'avez pas été en reste de curiosité, de gourmandise pour faire autrement. J'espère pour l'heure que vous avez bien assimilé les cours et nous nous fixons rendez-vous sur le terrain pour un résultat maximal. Je vous souhaite bonne utilisation rationnelle du savoir qui vous a été transmis aujourd'hui », a-t-elle conclu.

Bruno Okokana

LANCEMENT OFFICIEL DES ACTIVITÉS COMMERCIALES DE STARTIMES MEDIA CONGO À POINTE NOIRE

Star Times Media Congo vient de démarrer officiellement ses activités commerciales à Pointe-Noire. L'annonce a été faite au cours d'une conférence de presse donnée le 15 février dernier à l'hôtel Elaïs par des responsables de Star Times Média Congo dont Emmanuel Fontana NDZAH, Responsable Marketing et Jules Wang, Responsable Ventes et Distribution.

Une ambiance folle en cette matinée du mercredi 15 février dans le jardin de l'hôtel Elaïs. Le Staff dirigeant de StarTimes Media Congo était face aux journalistes d'organes aussi bien publics que privés. L'occasion pour les dirigeants de StarTimes Média Congo de présenter les produits de leur structure.

Le premier facteur, c'est la diversité des chaînes aux contenus variés et attractifs. De l'actualité au cinéma en passant par la musique, le sport, l'Information, la jeunesse et le documentaire, StarTimes Media Congo offre une multitude de chaînes de télévision à sa clientèle. C'est le cas de Novelas, TV5 Monde, Africanews, Trace Africa, Trace, Kombat et France 24. Le groupe compte également plus de 37 chaînes propres dont StarTimes Movies, Africa2, Chinese 1, Bollywood, Zone, Music, et Séries F1. A la différence d'autres opérateurs, StarTimes propose un nouveau type de décodeur de type DTH en Haute Définition incluant une parabole au prix de 10.000 FCFA. Il est accompagné de quatre bouquets principaux à savoir :

- le bouquet Smart avec plus de 70 chaînes TV à 4 500 FCFA le mois.
- le bouquet Super avec plus de 115 chaînes de TV à 9 000 FCFA le mois.
- le bouquet Anglais avec plus de 140 chaînes de TV à 12 000 FCFA le mois.
- le bouquet Full avec plus de 160 chaînes de TV à 15 000 FCFA le mois.

S'agissant particulièrement du sport, le football, StarTimes détient les droits de diffusion en Afrique de la Bundesliga, le championnat allemand, La Ligue 1, le championnat français et la Série A, le championnat italien.

« Chez StarTimes Media Congo, l'avantage est que le réabonnement peut se faire par échéances. L'abonné peut procéder par le versement des acomptes jusqu'à atteindre le montant requis pour le réabonnement. » Moins cher, mais techniquement très poussé ! « Il y a des avantages qui nous distinguent des autres opérateurs. Lorsque vous voyagez par exemple, vous avez cette possibilité de demander à ce qu'on mette votre abonnement en pause. A votre retour, vous appelez encore le service Clientèle au 06 647 40 40 pour qu'on remette votre abonnement en mode consommation. Et quelle que soit la gravité d'une pluie ou d'un orage, vous avez toujours le signal. Nos équipements ont été en effet conçus techniquement et technologiquement pour répondre aux conditions climatiques des pays tropicaux », a encore expliqué Emmanuel Fontana NDZAH.

La nouveauté de StarTimes, c'est aussi ses téléviseurs 32 pouces Ultra Slim HD LED de la marque StarTimes équipés d'un décodeur intégré. Pas besoin de décodeur externe. Ces nouveaux types de téléviseurs sont vendus à 149 000 francs CFA l'unité avec à la clé un mois d'abonnement à la formule SUPER.

A propos de StarTimes

Fondé en 1988 et couronné 11^e entreprise chinoise la plus prometteuse par le magazine Forbes, StarTimes est une plate-forme de diffusion émettant depuis Pékin, l'Europe, le Nigéria et l'Afrique du Sud avec plus de 300 chaînes TV dont 37 marques propre au groupe.

La vision du groupe StarTimes est de devenir un important groupe de média international et un opérateur de 1^{er} choix en matière de télédistribution dans le monde particulièrement en Afrique où, il est déjà présent dans une trentaine de pays et assure une couverture TV satellitaire et numérique à plus de 8 millions de foyers et compte en être présent dans 30 millions d'ici 2018.

Il est actuellement implanté dans des pays comme le Rwanda, le Nigéria, le Kenya, l'Ouganda, le Malawi, le Mozambique, le Burundi, la Tanzanie, la Guinée, la République démocratique du Congo et le Madagascar et amorce actuellement son implantation au Cameroun et en Côte-d'Ivoire. Les valeurs de StarTimes sont : l'innovation, l'honnêteté, la diligence et la dévotion.

Au Congo, StarTimes Media Congo est déjà présent à Brazzaville, Dolisie, Nkayi, Ouesso, Owando, Pokola, Ngombé et Oyo. Des agences devraient s'ouvrir sous peu, dans des villes comme Djambala, Mouyondzi, Kinkala, Bouansa et Ewo, etc.

Nous contacter :

13, avenue Sergent MALAMINE Centre-Ville Brazzaville (à côté du Ministère de la Communication et des Médias).
Tél. : 06 647 40 40 - 05 639 66 66.

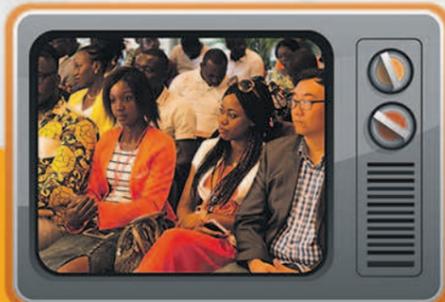
Rejoignez-nous sur notre page facebook :

StarTimes Media Congo

Département Marketing : Emmanuel Fontana NDZAH.

Tél. : 06 500 59 00 - 05 744 74 44.

Mail : emmanuelfontanandzah49@gmail.com



StarTimes
Changez la vue

JUSTICE SOCIALE

L'OIT s'inquiète de la réduction des écarts économiques et des inégalités sociales

Dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de la justice sociale, qui a été commémorée le 20 février, l'Organisation internationale du travail que dirige Guy Ryder a fait une déclaration énumérant les grands défis à relever, notamment au plan de la réduction des écarts économiques et sociaux issus des inégalités croissantes dans le monde.

Placée sur le thème : « La prévention des conflits et le maintien de la paix par le travail décent », cette journée qui s'organise chaque 20 février a été une occasion propice pour l'OIT de tirer l'attention de l'opinion internationale sur les questions cruciales qui touchent le milieu du travail au niveau mondial, parmi lesquelles, les inégalités, la pauvreté, les conflits et le maintien de la paix pour la promotion du travail. « Nous célébrons cette Journée mondiale de la justice sociale dans un contexte de grande incertitude », a déclaré Guy Ryder avant de déplorer le fait que la pauvreté et les conflits continuent de dévaster la vie de nombreuses personnes alors que les sociétés plus prospères ont vu s'amplifier les inégalités et que les jeunes ne trouvent pas leur place dans la société.

En effet, pour le directeur général de l'OIT, pendant que le monde est plus connecté et que les fractures sociales et économiques se sont ouvertes, la

mondialisation fait miroiter une ère de prospérité mais ses bénéfices ont été répartis de manière inégale. Car, des millions de personnes se sentent laissées, exclues et ressentent au quotidien l'absence de la justice sociale. « Des enfants sans avenir sûr, des parents sans emploi dé-

« Des enfants sans avenir sûr, des parents sans emploi décent et une sensation générale d'abandon. Un sentiment d'injustice prévaut dans de nombreux secteurs »

cent et une sensation générale d'abandon. Un sentiment d'injustice prévaut dans de nombreux secteurs », a encore précisé Guy Ryder, tout en prévenant que les conséquences pour les populations, les sociétés et les économies sont graves. Par ailleurs, intervenant dans le même sujet, l'agence des Nations unies qui elle aussi est consacrée au monde du travail, a déclaré que la pénurie d'emplois décents et la crainte que les aspirations à un avenir meilleur restent insatisfaites. « Les jeunes gens ne trouvent pas leur place dans la société. Ces sentiments sont

encore plus vifs dans les situations de conflit, de fragilité et de bouleversement où s'expriment souvent trois désirs fondamentaux : rentrer chez soi, gagner dignement sa vie en travaillant et garantir la sécurité et la scolarisation de ses enfants », a souligné le responsable de cette institution, en arguant que si tu veux la paix, cultive la justice.

Parlant des stratégies à mettre en œuvre pour faire face à ces inquiétudes, le responsable de l'OIT, a signifié que le défi commun est de proposer des alternatives économiques capables d'offrir des possibilités de travail décent sur lesquelles reposent la stabilité et la réussite de nos sociétés. D'autant plus, nous avons besoin des solutions qui nous éloignent des conflits et nous conduisent vers la reconstruction et vers une croissance économique alliée au progrès social. Notamment des solutions qui nous permettront de construire des institutions basées sur les normes du travail qui constituent un garant des droits au travail. « A travers notre action dans le monde du travail, nous rejoignons la famille des Nations unies pour réaffirmer notre engagement à agir en faveur des sociétés équitables et inclusives qui permettent de bâtir la paix sur des fondements solides », a conclu Guy Ryder.

Rock Ngassakys

INFRASTRUCTURES

Des sociétés italiennes construiront la route Cameroun-Gabon

L'ingénierie italienne en BTP va se donner à voir dans la réalisation de la route d'Oveng et des ouvrages d'art sur ce tracé.

C'est en marge du forum Cameroun-Italie qui vient de se clôturer à Yaoundé que le protocole d'accord a été signé. Les sociétés italiennes SEAS, Italferr et le groupe Leonardo se chargent de réaliser une route, qui partira de la ville d'Oveng, au sud-Cameroun, jusqu'à la frontière avec le Gabon. Il s'agit de 70 kilomètres de tracé qui traverseront la rivière Kom, ce qui nécessitera un pont de quelque 100 mètres. La route suivra la piste actuelle.

La durée des travaux sera de 12 mois, au bout desquels les sociétés italiennes livreront, clés en main, une route moderne comprenant des systèmes de sécurité les plus avancés ainsi que des postes de douanes que les Italiens se chargent aussi de construire. Après signature, la poignée de main et les applaudissements ont salué cette entente scellée côté italien, par Mario Giron, vice-ministre des Affaires étrangères chargé de la Coopération et le Camerounais Emmanuel Nganou Djoumessi, ministre des Travaux publics. En témoins intéressés, le directeur général de SEAS Andrea Bruschi et le directeur Afrique d'Italferr Raffaele Lorusso ont également été présents à la cérémonie, qui concluait la participation de près de 80 entreprises italiennes au salon économique de Yaoundé, Promote. Il s'agit, en quelque sorte, d'un retour de courtoisie à la forte participation des sociétés camerounaises à l'Exposition universelle de Milan en 2015, au cours de laquelle les deux parties avaient promis un renforcement de la coopération bilatérale. Une volonté réitérée par le président italien Sergio Mattarella, lors de son voyage au Cameroun en mars dernier.

Lucien Mpama



BRAZZA
Actualité Économique Politique
Express

VISION 4

- Reportage
- Documentaire
- Breaking-News
- Votre Actualité

24H/24

Canal 304
DU BOUQUET CANAL +

Situé à l'immeuble EBATHA Rond-point La Coupole (Centre Ville)
CONTACTS: +242 22 613 40 55 - 05 631 38 49

CENTRAFRIQUE

Le coordonnateur humanitaire appelle les groupes armés au respect du DIH

Le coordonnateur humanitaire, a.i. en République centrafricaine, Aboubacry Tall, a dénoncé le 22 février, les violences qui se poursuivent dans les préfectures de la Ouaka et de Kotto, et appelé les parties en conflit à « respecter et à faire respecter le Droit humanitaire international (DIH) ».

Pour apporter une réponse conforme aux principes humanitaires de neutralité et d'impartialité, Aboubacry Tall a rappelé à ces parties leur obligation de garantir « un accès humanitaire exempt de toute entrave et conditionnalité ». « Je demande instamment aux groupes armés de ne pas s'opposer à la liberté de mouvement des civils ni à celle des acteurs humanitaires afin que les uns puissent accéder à l'assistance dont ils ont

tant besoin et aux autres de sauver des vies », a-t-il insisté.

Aboubacry Tall a également exhorté les membres des groupes armés à « honorer les engagements pris en faveur de la protection des civils et à respecter leurs obligations en vertu des droits de l'Homme ». « Il est intolérable que des civils fassent les frais des rivalités entre groupes armés. » s'est insurgé le coordonnateur humanitaire, sachant que la stigmatisation des communautés d'origine des éléments armés a un impact négatif sur la liberté de mouvement des civils.

L'appel au respect du DIH valait la peine puisque depuis le début de l'année 2017, les préfectures de la Haute Kotto et de la Ouaka sont le théâtre d'affrontements sanglants entre groupes armés rivaux au dé-

triment des civils contraints à des déplacements forcés. Ce regain de violence a entraîné une série de violations massives du DIH, d'entorses à la protection des civils et au respect des Droits de l'Homme.

A ce jour, la ville de Bambari, chef-lieu de la Ouaka, compte 45 000 déplacés pour une population de 160 000 habitants. Et depuis fin novembre 2016, environ 20 000 nouveaux déplacés y ont été enregistrés. Quant à la ville de Maloum (63 km au nord de Bambari), elle a récemment accueilli environ 4 000 personnes nouvellement déplacées en raison des affrontements entre les groupes armés dans les préfectures de la Haute et Basse Kotto ainsi que de la Ouaka (Ndjoubissi, Ndassima, Ippy, Bélengo, Mbroutchou et Atongo-Bakari).

Nestor N'Gampoula

LUTTE CONTRE LA FAMINE

L'ONU appelle à l'aide

Les Nations unies ont besoin de 4,4 milliards de dollars de financements d'urgence pour faire face à des situations de famine au Nigeria, en Somalie, au Soudan du Sud et au Yémen.

« Nous avons besoin de 4,4 milliards de dollars d'ici fin mars pour éviter une catastrophe », a lancé le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres. Ce nouvel appel de l'ONU intervient alors que les agences des Nations unies peinent déjà à faire face aux besoins humanitaires en Syrie et à la crise des réfugiés.

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a annoncé cette semaine que près de 1,4 million d'enfants risquent de mourir de malnutrition dans les mois à

venir, en Somalie, au Nigeria, Yémen et Soudan du Sud. « Plus de 20 millions de personnes sont dans des situations catastrophiques dans ces quatre pays et des actions sont nécessaires rapidement pour éviter des désastres humanitaires », a souligné le 22 février, Antonio Guterres lors d'une conférence de presse au siège de l'ONU à New York.

La déclaration de ces quatre alertes aux famines au même moment est sans précédent au cours de ces dernières décennies. Il n'y a eu qu'une seule famine dans le monde depuis l'an 2000, en Somalie, où 260.000 personnes sont décédées, dont la moitié étaient des enfants de moins de cinq ans, selon le Programme alimentaire mondial (PAM).

Des quatre situations de famine, seule une, en Somalie, est due à une sécheresse, les trois autres sont la conséquence de conflits, aussi décrits comme des crises alimentaires dues à l'homme. « La situation est terrible... Des millions de personnes survivent à peine, dans un état entre malnutrition et mort, vulnérables aux épidémies et aux maladies, obligées de tuer leurs animaux pour manger et de se nourrir avec les graines qu'ils auraient dû planter lors de la prochaine saison de semences », a repris le secrétaire général de l'ONU.

Sur la somme attendue, les Nations unies ont levé jusqu'à présent seulement 90 millions de dollars.

Josiane Mambou Loukoula

PRÉSERVATION DES PRIMATES

La Côte d'Ivoire accueillera un congrès international pour sauver les chimpanzés

Ces assises, qui se tiendront du 24 au 27 juillet à Abidjan, seront un moment propice pour les spécialistes mondiaux des primates de tenter de sauver ces grands singes menacés de disparition. A cette occasion, quelque 200 spécialistes mondiaux des primates vont, selon les organisateurs, dénoncer « l'extinction amorcée » de ces animaux en Afrique et « partager les expériences pour leur conservation à travers toute l'Afrique ».

Outre cela, cette première rencontre de spécialistes internationaux des primates organisée en Afrique vise également à « célébrer 30 ans de recherches sur nos cousins les chimpanzés, dont nous partageons 80% des gènes », a indiqué le Dr Inza Koné, directeur au Centre suisse de recherches scientifiques en Côte d'Ivoire (CSRS). « Le chimpanzé est l'animal le plus proche de l'homme, il vit dans un territoire très large (25 km²) et peut parcourir 15 kilomètres », a déclaré le professeur Bassirou Bonfoh, chercheur et directeur général du CSRS. « Tout le long de son parcours,



il mange, laisse des déchets et des graines qui poussent pour reverdir l'espace », a-t-il ajouté, soulignant la « valeur écologique » de ce grand singe. Créée en 2000 pour protéger les dernières populations de primates dans la forêt tropicale, la WCF a recensé moins de 2.000 chimpanzés actuellement en Côte d'Ivoire, contre 12.000 en 2002. A l'instar de ce qui se passe dans d'autres pays où vivent des grands singes, ces chimpanzés sont victimes de braconnage. La population de chimpan-

zés en Côte d'Ivoire a chuté de plus de 90% en moins de 20 ans, entre autres en raison de l'importante réduction du couvert forestier.

En 2009, le Liberia et la Côte d'Ivoire avaient annoncé la mise en place d'un corridor transfrontalier entre les deux grands blocs de forêt des parcs nationaux de Sapou (est du Liberia) et de Taï (ouest ivoirien et patrimoine mondial de l'Unesco), où vivent des populations importantes de chimpanzés.

N.N'G.

BRÈVES

PALUDISME

Des premiers cas de résistance à l'artémisinine, un traitement antipaludéen, ont été découverts en Afrique, après d'autres cas découverts précédemment en Asie du Sud. Normalement, l'artémisinine, combinée à un autre antipaludéen, élimine les parasites du sang en trois jours. La découverte du récent cas de résistance d'origine africaine éveille l'attention des scientifiques. L'Organisation mondiale de la santé et les experts redoutent que le plasmodium falciparum ne finisse par développer une résistance totale à l'artémisinine, comme c'est déjà le cas pour les autres antipaludéens.

SOMALIE

La cérémonie d'investiture du président somalien, Mohamed Abdullahi Farmajo, a eu lieu à Mogadiscio. D'après les analystes, beaucoup de défis attendent le nouveau gouvernement, notamment la lutte contre les djihadistes d'Al-Shabab et une grave sécheresse, qui met le pays au bord de la famine. Dans son discours, le nouveau président a promis d'améliorer la sécurité du pays et travailler à la réconciliation. La cérémonie de passation du pouvoir avait été marquée par des tirs de mortiers revendiqués par les Shebab près du palais présidentiel, qui avaient tué cinq personnes, dont deux enfants. Les Shebab, affiliés à Al-Qaïda, ont mené dimanche une attaque à la voiture piégée à Mogadiscio, ayant fait au moins 39 morts. Ce qui témoigne du défi sécuritaire qui attend Mohamed Abdullahi Farmajo.

GUINÉE

Les écoles guinéennes ont rouvert après trois semaines de grève des enseignements vacataires, qui ont entraîné des manifestations ayant conduit à la mort de sept personnes. Certains parents préfèrent attendre de voir l'évolution de la situation avant de renvoyer leurs enfants à l'école. Ces enseignants exigeaient leur intégration à la fonction publique. Soutenu par des élèves, le mouvement s'est durci avec l'entrée en grève des syndicats des enseignants du primaire et du secondaire de l'enseignement public qui réclamaient aussi une augmentation de salaires et de meilleures conditions de travail.

AFRIQUE DU SUD

Un tribunal sud-africain a invalidé la décision du gouvernement de se retirer de la Cour pénale internationale sans consulter le Parlement. Les juges de la Haute Cour de justice sud africaine ont estimé que le retrait de la Cour pénale internationale du pays était « inconstitutionnel et invalide ». Le gouvernement sud-africain avait annoncé en octobre dernier sa décision de quitter la CPI après la polémique causée par son refus d'interpeller sur son sol le président soudanais Omar el-Béchéir, poursuivi pour génocide et crimes contre l'humanité. Omar el-Béchéir avait quitté l'Afrique du Sud, à la fin d'une réunion de l'Union africaine, alors qu'un juge sud-africain muni d'un mandat d'arrêt de la CPI cherchait à le faire arrêter.

CAMEROUN

Plus de 500 réfugiés nigériens, installés dans l'extrême-nord du Cameroun par crainte des attaques du groupe jihadiste Boko Haram, ont été rapatriés de force. Du 10 au 15 février, 517 Nigériens ont été rapatriés, dont 313 demandeurs d'asile renvoyés après leur interpellation. Le HCR s'est dit « très préoccupé par cette situation », démentant être « impliqué » dans ce refoulement. Au 17 février, plus de 61.000 réfugiés nigériens ont été recensés dans le camp de Minawao (extrême-nord du Cameroun), mais de nombreux autres vivent hors de ce site. Le HCR a indiqué dans un communiqué qu'il signerait le 2 mars avec le Cameroun et le Nigeria un accord pour le retour volontaire de plus de « 85.000 réfugiés nigériens ».

Josiane Mambou Loukoula et AFP

SOUDAN DU SUD**Le Pape François appelle à concrétiser l'aide alimentaire**

À la faveur de son audience du mercredi sur la place Saint-Pierre, le Pape François a appelé à concrétiser l'acheminement de l'aide alimentaire aux zones du Soudan du Sud où la population est menacée par la famine.

Plaidant que « l'effort de tous est plus que jamais nécessaire », en ce moment, le souverain pontife a demandé de « rendre concrètes les aides alimentaires et permettre qu'elles rejoignent les populations en souffrance » dans ce pays, au lieu de s'arrêter aux déclarations. « Les nouvelles douloureuses en provenance du Soudan du Sud martyr soulèvent une inquiétude particulière » a-t-il estimé, en soulignant « qu'à un conflit fratricide s'ajoute une grave crise alimentaire qui condamne à mourir de faim des millions de personnes dont beaucoup d'enfants ».

Pour venir en aide aux populations touchées par la famine, le président du Soudan du Sud Salva Kiir a promis qu'un « accès sans restriction » serait accordé aux humanitaires, dont les efforts ont été entravés depuis plus de trois ans par la guerre. Le gouvernement a d'ores et déjà déclaré l'état de famine dans plusieurs zones du pays.

Selon trois organisations de l'ONU (Unicef, FAO et PAM), 4,9 millions de Sud-soudanais, soit 42% de la population totale du pays, ont actuellement besoin d'une aide alimentaire d'urgence. Et quelque 100.000 d'entre eux, dans la région d'Unité, dans le nord du pays, souffrent de famine, le niveau le plus élevé d'insécurité alimentaire. Environ un million de Sud-soudanais risquent par ailleurs la famine dans les prochains mois. Le Soudan du Sud, - indépendant depuis 2011 - a plongé en décembre 2013 dans une guerre civile ayant fait des dizaines de milliers de morts et plus de trois millions de déplacés, malgré le déploiement de 12.000 Casques bleus.

Nestor N'Gampoula

FONDS MONDIAL**La société civile francophone à Brazzaville s'attelle aux nouveaux mécanismes de financement**

Renforcer l'implication de la société civile et des communautés des pays en Afrique francophone dans les processus du mécanisme de financement actuel du Fonds mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme, est l'objectif majeur de l'atelier régional qui s'est ouvert mercredi 22 février à Brazzaville, sous les auspices du ministère de la Santé et de la population.

Environ 45 participants, essentiellement des représentants des organisations de la société civile de la plateforme de coordination et de communication, prennent part à l'atelier aux côtés des partenaires techniques et financiers du Fonds mondial, et des représentants d'institutions internationales et nationales impliqués.

L'atelier résulte, en effet, d'une étude sur l'accès à l'information et à l'assistance technique sur le nouveau modèle d'intervention du Fonds mondial. Pour permettre aux acteurs de saisir ces outils, une cartographie de la situation des pays de la zone concernée a été réalisée. Selon le Hub Pôle d'Assistance technique de l'Alliance Internationale contre le Sida qui réalise l'étude avec le PRF, ce document, qui

sera disponible au cours de cet atelier, devra permettre « la maîtrise des acteurs et les dynamiques de la société civile pour établir les bases d'un appui adapté des communautés dans les différents pays ».

« Cet atelier qui s'inscrit dans le cadre de l'engagement des sociétés civiles de l'Afrique francophone à s'impliquer davantage dans la promotion des droits humains et du genre, liés au VIH/sida, au paludisme et à la tuberculose marque le départ d'un nouveau partenariat Etats-sociétés civiles et Fonds mondial, dans la riposte à la maladie », a souligné Florent Balandamio, Conseiller à la population du ministre de la Santé et de la population, qui a représenté le ministre empêché.

Ce nouveau départ, conformément aux objectifs de l'atelier de Brazzaville, le deuxième du genre, devrait à terme déboucher sur trois conclusions essentielles : valider les résultats de l'étude sur la cartographie des dynamiques de la société civile dans les processus du fonds mondial des pays couverts par la PRF, Renforcer les capacités des participants sur le mécanisme de financement actuel du Fonds mondial et les changements au

niveau du département en charge des communautés, du Droit et du Genre (CRG) et Raffermer les capacités des participants sur le respect des droits humains dans le contexte de la lutte contre le VIH, le paludisme et la tuberculose.

Le Conseil d'administration du Fonds mondial a en effet approuvé une nouvelle stratégie 2017-2020. Au centre de ces axes, a précisé le Dr Edwige Fortier, Coordinatrice de la PRF, le Fonds mondial accorde une attention particulière aux processus de demande de financement de la société civile « qui doit être bien informée » et « véritablement engagée ».

La PRF procède, en effet, de la volonté du Secrétariat du Fonds mondial qui cherche à soutenir et renforcer l'engagement de la société civile et des communautés, à tous les niveaux des procédures du Fonds mondial.

Elle couvre 17 Pays d'Afrique de l'ouest et du centre y compris Madagascar : Bénin, Burundi, Burkina Faso, Cameroun, Congo Brazzaville, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Madagascar, Mauritanie, Mali, Niger, République Centrafricaine, République démocratique du Congo, Sénégal, Tchad, Togo.

Quentin Loubou

OFFRE D'EMPLOI

Le cabinet dentaire SEMINET sis au 2^e étage de l'Immeuble CNSS, recherche une (1) secrétaire médicale bilingue (Français- Anglais) jeune diplômée même sans expérience professionnelle.

La candidate retenue suivra une formation de secrétaire médicale au sein du cabinet .

Adressez votre lettre de motivation et CV détaillé muni d'une photo au cabinet dentaire

SEMINET ou par mail:

secretariat-bzv@cdseminet.com.

Pour plus de précision appeler au 06 683 15 14105 551 42 96.

Le cabinet dentaire SEMINET sis au 2^e étage de l'immeuble CNSS, recherche une (1) infirmière jeune diplômée même sans expérience professionnelle.

La candidate retenue suivra une formation d'assistante dentaire au sein du cabinet.

Adressez votre lettre de motivation et CV détaillé muni d'une photo au cabinet dentaire

SEMINET ou par mail:

secretariat-bzv@cdseminet.com.

Pour plus de précision appeler au 06 683 15 14105 551 42 96.

BUROTOP IRIS

TELEFUNKEN

Le Géant allemand des téléviseurs

LED 32" HD: 159 000 Fcfa

LED 40" FULL HD SMART: 299 000 Fcfa

LED 48" FULL HD SMART: 399 000 Fcfa

LED 55" FULL HD SMART: 549 000 Fcfa

LED 65" FULL HD SMART: 999 000 Fcfa

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

APPEL À CANDIDATURES

Envoyer les candidatures à : adrpointenoire@hotmail.com

Lieu : Pointe Noire (République du Congo)
Une société privée de droit congolais, opérant dans le secteur industriel recrute un agent pour le développement de ses activités.

01 - Intitulé du poste : ELECTROMECHANICIEN

Il/Elle doit avoir les capacités suivantes :
Veiller et suivre l'accomplissement de la maintenance prévisionnelle, préventive et corrective de tous les systèmes mécaniques et électriques en conformité avec les plans de maintenance de l'opérateur, et des différents fournisseurs.
Assurer le Suivi de l'exécution des inspections de routine du système et équipement électromécaniques.
Assurer le Suivi de la réparation et maintenance journalières des équipements. Assurer le Suivi de la gestion du stock des pièces de rechange par l'opérateur.
Gérer la programmation et élaborer les rapports des maintenances.
Participer à l'élaboration des programmes d'activités.
Assurer le Suivi du programme de formation du personnel de la maintenance et mettre en évidence les indicateurs de performances y relatifs.
Signaler toute anomalie / non-conformité / situations à risque.

Profil requis :

Avoir un Diplôme d'ingénieur électricien ou électrotechnique (formation BAC+5).
Avoir une expérience professionnelle de cinq (05) ans minimum.

Compétences requises :

Posséder les connaissances techniques

nécessaires utiles à l'exercice de son métier.
Maîtriser la langue anglaise.
Posséder les capacités d'analyse, de synthèse, de proposition, d'innovation, d'adaptation aux nouvelles technologies, d'organisation, de recherche, de motivation et de développement.
Posséder les connaissances ITC.

02 - Intitulé du poste : AGENT CHARGE DE L'INSTRUMENTATION

Il/Elle doit avoir les capacités suivantes :
Veiller et suivre l'accomplissement de la maintenance prévisionnelle, préventive et corrective de tout le système d'instrumentation de la Centrale en conformité avec les plans de maintenance de l'opérateur et des différents fournisseurs.
Cogérer les contrats de Maintenance Globale.
Suivi de l'exécution des inspections de routine du système instrumentation et des équipements.
Suivi des réparations, et de la maintenance journalière des systèmes et des instruments.
Suivi de gestion du stock des instruments et pièces de rechange par l'opérateur.
Gérer la programmation et élaborer les rapports de maintenance.
Gérer le fichier du flux des pièces de rechange et en maîtriser les coûts. Gérer le fichier des interventions.
Contribue à assurer l'interface et la gestion des contacts avec les sociétés pour les activités.
Signaler toute anomalie / non-conformité / situations à risque.

Profil requis :

Avoir un Diplôme d'ingénieur électricien ou électrotechnique (formation BAC+5)

Instrumentation.
Avoir BAC +2/3 avec une expérience professionnelle de cinq (05) ans minimum en génie des systèmes industriels. Maîtriser la langue anglaise.

Compétences requises :

Posséder les capacités d'analyse, de synthèse, de proposition, d'innovation, d'adaptation aux nouvelles technologies, d'organisation, de recherche, de motivation et de développement.
Posséder les connaissances en ICT.

03 - Intitulé du poste : COST CONTROL

Il/Elle doit avoir les capacités suivantes :
Maîtrise des coûts du projet et production des rapports précis et rapides, vérification du rendement des coûts par rapport au plan.
Identification des zones de dépassement de budget potentiel nécessitant des mesures correctives. Evaluation des coûts de structure selon les coûts estimatifs existants et maîtrise des coûts documentés.
Exécution des mises à jour de l'allocation suivant les coûts documentés conformément à l'état d'avancement des travaux.
Maîtrise des plans contractuels d'approvisionnement et exécution des mises à jour de ces plans.

Analyse du gain et gestion de tous les rapports des coûts qui sont un support pour le reporting des coûts.

Profil requis :

Etre titulaire d'un BAC +2 ou Licence en Economie (de préférence).
Avoir une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine du contrôle des coûts.

Avoir une bonne connaissance en Economie Générale (Economie, Economie Planification et Contrôle, Estimation / budgétisation / analyse / contrôle des coûts).
Avoir la capacité de gestion de projet (Programme et budget, Préparation du rapport de clôture, Contrôle des coûts - Budgétisation).
Bonne connaissance de la langue anglaise.

04 - Intitulé du poste : ADMINISTRATEUR DES CONTRATS

Il/Elle doit avoir les capacités suivantes :
Veiller à la prise en compte impactant les contrats de services tout au long de leur cycle de vie. Faire des propositions des plans de progrès et formuler les plans d'actions.
S'assurer de l'impact de tout changement sur le niveau de service, particulièrement sur les engagements de niveau de service et sur les accords opérationnels (interne et sous-traitance).
Analyser et évaluer les résultats des indicateurs, proposer les plans d'actions et assurer le reporting. Faire le suivi budgétaire du contrat, veiller à ce que le service soit rendu.

Profil requis :

Etre titulaire d'un Master en Droit.
Avoir une expérience d'au moins 5 ans dans l'administration des contrats.

Compétences requises :

Connaissance du Contrat et du service contractualisé. Connaissance en contrôle de gestion.
Connaissance des mécanismes budgétaires.
Bonne connaissance de la langue Anglaise.

Le chemin le plus rapide entre

POINTE-NOIRE et
BRAZZAVILLE a
désormais un nom :



SÉCURITÉ

EFFICACITÉ

CONFORT

4 VOLS PAR JOUR
À PARTIR DE 34 000 Francs HT



06 945 70 04 

www.equafly.com 

LEONIDAS CAREL MOTTOM MAMONI

« Nous sortons du salon international de l'édition et du livre de Casablanca très satisfaits »

De retour à Brazzaville après avoir pris part à la 23^e édition du Salon international de l'édition et du livre (Siel) qui s'est tenue à Casablanca au Maroc, du 09 au 19 février ; le ministre de la Culture et des arts, a dans une interview accordée aux Dépêches de Brazzaville, restitué la participation des écrivains et éditeurs Congolais à ce salon, parlé de la rencontre de haut niveau entre les ministres de la Communauté économique des états de l'Afrique centrale (CEEAC) qui a porté sur les industries culturelles ainsi que sur le plaidoyer fait au cours de ces assises sur le Festival panafricain de musique (Fespam) qui aura lieu dans cinq mois au Congo.



Leonidas Carel Mottom Mamoni (DR)

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Vous venez de représenter le Congo à la 23^e édition du Salon international de l'édition et du livre à Casablanca au Maroc ; quels ont été les temps forts de cette rencontre littéraire ?

Léonidas Carel Mottom Mamoni (LCMM) : Au cours de cette grande rencontre, il y a eu plusieurs moments forts. Le premier a été, le lancement du Salon en présence du Prince, représentant le roi. Il y a eu aussi la visite des stands où le Prince du Maroc est resté longtemps sur le stand du Congo, tout en prenant le temps de lire les ouvrages des écrivains congolais dont celui du président de la République. Nous avons été très honorés de la prestation de nos écrivains que sont madame Sylvia Diop ainsi que Ramsès Bongolo. Ils ont valablement représenté le Congo. Sylvia Diop a même défendu un thème sur la femme. Aussi, nous avons décidé de faire en sorte que désormais, lorsqu'il y a des activités où nous devons sortir du pays avec des écrivains, nous réserverions un quota pour les jeunes écrivains qui n'ont pas toujours l'opportunité de présenter leurs œuvres littéraires à l'extérieur. Nous l'avons fait au Maroc, nous allons le faire en France.

LDB : Le Congo n'était-il représenté que par des écrivains ?

LCMM : Pas du tout. A côté de ces deux écrivains, nous sommes partis avec trois maisons d'édition. Toujours dans cette dynamique de ne laisser personne sur la marche, nous avons pensé

aux éditeurs. A propos, nous avons fait de telle sorte que les maisons d'édition ne soient pas seulement celles qui viennent de Brazzaville. C'est pourquoi, à côté des maisons Les Manguiers des Dépêches de Brazzaville et Les éditions Hemar du professeur Mukala Kadima Nzuji, nous avons amené aussi les éditions LMI de Maurice Loubouaka venu de Pointe-Noire. Ces trois éditeurs ont fait aussi la promotion de plusieurs ouvrages écrits par des Congolais. Nous sortons de là, très satisfaits.

DLB : Vous avez pris également part à la rencontre de haut niveau des ministres de la Culture de la CEEAC. De quoi a-t-il été question ?

LCMM : A côté du salon du livre il y a eu une grande réunion de haut niveau des ministres de la culture de la CEEAC et plusieurs membres du gouvernement marocain. Cette rencontre a porté sur la place du développement des industries culturelles. Nous nous sommes sentis d'autant plus à l'aise, tout simplement, parce que lorsque nous sommes arrivés à la tête de ce département, nous avons commencé à parler des économies dans la culture. En effet, nous avons toujours porté notre réflexion sur la place de la culture dans l'économie. Comment faire pour que les artistes congolais vivent de leurs œuvres ? Comment faire pour que le ministère de la Culture ne se limite pas à un ministère qui demande mais qui apporte une plus-value sur les plans économique et social mais aussi sur la question de l'emploi. Dans la culture, nous

avons à peu-près une centaine d'emplois à mettre en place, mais ce sont des emplois qu'il faut professionnaliser, valoriser. Au cours de cette rencontre, nous avons parlé de la possibilité de mettre en place une synergie qui permette aux différents ministères de la culture de plusieurs pays de la CEEAC et du Maroc de voir dans quelles mesures nous pourrions travailler ensemble, pour faire en sorte que la question de la piraterie, du développement des industries culturelles, de la professionnalisation des métiers dans la culture, soient des questions que nous pouvons traiter et aborder de façon transversale.

LDB : La réunion concernait les ministres de la Culture, mais il se trouve qu'il y a eu des ministres marocains d'autres secteurs qui ont pris part à cette rencontre ; pourquoi ?

LCMM : Oui, nous avons à la table de cette réunion, plus de 12 ministres du gouvernement marocain, en partant du ministre de l'économie, de celui de l'industrie, celui de l'aménagement du territoire, le ministre de l'intérieur, le ministre de l'économie numérique, ... A titre d'exemple, le téléphone portable, en dehors de la fonction recherche via Internet et de la fonction d'appels, sert généralement à mettre de la musique, télécharger les livres, suivre des films. C'est pour dire que la culture a aussi une place importante même dans l'économie numérique. D'où, nous parlons de la transversalité du département de la culture. Voilà pourquoi, il y a eu la présence de tous ces ministres. L'occasion était également bien indiquée pour nous, de faire un plaidoyer sur le Fespam. Au cours de ce plaidoyer, nous avons fait une projection visuelle du Fespam en termes d'idées sur les nouveautés que nous souhaitons apporter à cet événement tant sur le plan organisationnel, technique, qu'autres. A l'issue de notre plaidoyer, nous avons été surpris de constater que les pays membres de la CEEAC et le gouvernement marocain attendaient cet exposé. Nous avons eu des réactions très positives de ces pays, mais aussi du peuple marocain de par ses représentants dans la volonté de nous accompagner pendant la onzième édition du Fespam qui se tiendra du 08 au 15 juillet 2017.

LDB : Le Fespam aura lieu dans la première quinzaine

du mois de juillet. A cinq mois de l'événement, pouvez-vous nous rassurer que la fête sera belle ?

LCMM : La fête sera belle, très belle parce qu'elle sera la fête des artistes panafricains et des musiques traditionnelles et modernes. Elle sera la fête des musiques urbaines ; parce qu'elle est d'abord la volonté de l'Union africaine et du président de la République. En effet, au sortir de la guerre fratricide de 1997, le président de la République avait mis tous les moyens pour que le Fespam serve à rassembler les Congolais à travers la musique et non à les diviser. A nous faire revivre, l'expérience ou la beauté de nos cultures basées sur le vivre ensemble, sur le respect et l'échange. Donc, il n'y a aucune raison que la fête ne soit pas belle.

LDB : Quelles sont les innovations pour la prochaine édition ?

LCMM : Quelques-unes déjà. Hier par exemple, il n'y avait pas de code artistique au Fespam, non plus de code scientifique, aujourd'hui ces codes existent. Hier, il n'y avait pas de dossier

musique, mais aussi pour bien d'autres domaines. Pendant le Fespam, il y a des colloques, c'est scientifique. Il y a aussi le Musaf et c'est pendant le Musaf que nous travaillons à faire en sorte qu'un certain nombre d'artistes par leurs prestations, négocient des prestations à l'étranger. Pendant le Fespam nous recevons plus de 1500 artistes venus de l'étranger. Ces artistes sont logés dans des hôtels, c'est une plus-value pour le tourisme. Ils prennent des taxis, c'est une plus-value pour ceux qui travaillent dans le domaine des transports. Il est de mon devoir en tant que ministre de la culture de protéger les artistes et c'est ce que je fais. Le Fespam sera une réussite et la fête sera belle.

LDB : Impliquerez-vous d'autres secteurs dans l'organisation de la 11^e édition du Fespam ?

LCMM : La vérité c'est que l'organisation du Fespam est l'un des seuls moments où le ministère de la Culture et des arts, dispose d'un budget pouvons-nous permettre de réaliser un certain nombre des projets. J'assume l'idée d'utiliser une petite partie



...Lors de la réunion de haut niveau des ministres de la Culture de la CEEAC et du Maroc (DR)

d'appels à candidature pour participer au Fespam, aujourd'hui, il en existe. Aucun festival au monde n'existe sans répondre à un dossier d'appels à candidature. J'ai par devers moi, un récapitulatif des dossiers des réponses d'appels à candidatures. Vous serez surpris de l'engouement du Fespam à l'étranger. Il y a beaucoup d'artistes musiciens étrangers qui ont pris le temps de remplir des appels à candidatures. Cela veut dire qu'ils s'intéressent au produit Fespam. C'est pour vous dire qu'il y a un grand travail axé sur la diplomatie culturelle que nous sommes en train de mener.

« La onzième édition du Fespam sera une réussite et la fête sera belle »

Ce qui est certain, c'est que nous travaillons pour que le Fespam soit vraiment cette vitrine culturelle, non pas seulement pour la

de l'argent du Fespam pour faire développer d'autres secteurs qui concernent le ministère de la Culture et des arts. La onzième édition a pour thème « Musique et environnement en Afrique et dans la Diaspora ». Dites-moi, où est le mal si nous avons des peintres qui expriment la protection de l'environnement à cette occasion ? Où est le mal si pendant le Fespam nous avons des écrivains africains qui au travers de l'écriture, parlent également de la protection de l'environnement ? Ce n'est pas méchant. Ma vision du Fespam ce n'est pas du 08 au 15 juillet ; elle est éternelle. Nous aurons une période totalement culturelle dans ce pays à partir de juin jusqu'au mois de juillet, mais aussi après juillet, puisqu'il nous faut, faire des rapports, travailler sur des retombées économiques.

Propos recueillis par Bruno Okokana

NÉCROLOGIE



Laudes Martial Mbon, journaliste correspondant de presse, et la famille Mbon, ont le regret d'annoncer aux parents amis et connaissances, le décès inopiné de leur sœur et fille Joséphine «Josée» Angnouon Mbon ; décès survenu le dimanche 19 février 2017 à Brazzaville. La veillée a lieu à Mikalou sur l'avenue des ambassadeurs (en allant vers Jacques Opangault), arrêt «maman embôtô». Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

Quentin Loubou, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, les familles Missolo Foundoux, les enfants et petits fils Missolo, ont le regret d'informer les parents amis et connaissances, du décès de leur mère, épouse, sœur et tante, Eulalie Valentine Missolo (épouse Foundoux), survenu le samedi 18 février 2017 à Brazzaville.



La veillée a lieu à Mougali, 1 bis rue Loby, au bord de la Mfoa (Madoukou), en allant vers Plateaux de 15 ans. Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.

Dominique Onguebalé, Bernard Aboké, Christophe Pougui, Claver Pougui et la famille ont le profond regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances de Makoua et de Brazzaville le décès de leur mère, Anne Ossela, survenu le 13 février 2017 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 156 de la rue Bandza à Ouenzé entre l'avenue Miadeka et Madoukou.



L'enterrement est prévu pour le vendredi 24 février selon le programme ci-après :
10H : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
11H : recueillement au domicile familial, 156, rue Bandza ;
13H : départ pour le cimetière privé Bouka ;
16H : fin de la cérémonie.

Urbain Koundzala, agent des Dépêches de Brazzaville, Côte Ntoulou, agent municipal, les enfants Nkouere, Roussel Nzaoud et toute la famille Ngavoumou remercient parents, amis et connaissances pour leurs assistances multiformes durant les obsèques de leur regrettée soeur, mère, tante et grand-mère, Albertine Enka, décédée le 16 février au CHU de Brazzaville. L'inhumation a eu lieu le 24 février à Brazzaville.



-Lydie Mantsounga
-Joseph Vouakouagata
-Jean Crépin Maboungou, ont la profonde douleur de vous faire part du décès de leur sœur Ya Marie Agathe Makelola, survenu le dimanche 12 février 2017 à Brazzaville. Pour ceux qui souhaitent la rendre un dernier hommage, la veillée a lieu dans la rue Franceville N°2 Plateau des 15 ans. « Que ton âme repose en paix yaya »



MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE L'ACTION HUMANITAIRE ET DE LA SOLIDARITÉ

PROJET LISUNGI – SYSTÈME DE FILETS SOCIAUX

UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET

Crédit IDA/ No.5358
Convention AFD N°CCG 1125 01 A

DEMANDE DE MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT N°04/MASAHS/PL-SFS/UGP-2017 « Relatif au recrutement d'un cabinet d'audit externe »

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD)/l'Association internationale de développement (IDA) d'une part, et un financement de l'Agence Française de Développement (AFD), dans le cadre du C2D d'autre part, et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ces fonds pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « **Projet LISUNGI–Système de filets sociaux/services d'audit financier externe** »

Les services comprennent, pour un contrat de deux ans renouvelable, l'audit financier couvrant les périodes suivantes pour les deux financements de l'IDA et de l'Etat:

- 1^{er} exercice s'étend du 01 janvier au 31 décembre 2016;
- 2^{ème} exercice va du 01 janvier au 31 décembre 2017.

Le **Projet LISUNGI–Système de filets sociaux** invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt, en français, à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivantes :

- (i) les qualifications générales et expérience du cabinet dans son domaine de spécialisation choisi,
- (ii) l'expérience de la firme dans la réalisation de missions similaires à la présente (dotée d'un plus grand poids), et
- (iii) le personnel permanent du cabinet dans le cadre de sa gestion normale.

Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures de la Sélection basée sur la Qualité et le coût, défini dans les *Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale*, de janvier 2011.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de **lundi à vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure de Brazzaville)**.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le **07 mars 2017**, et porter expressément la mention « **Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet d'audit externe du Projet LISUNGI** » : **Projet LISUNGI–Système de filets sociaux, Unité de Gestion du Projet, Forêt de la patte d'oie, Route de l'aéroport, Batignolles, Brazzaville (République du Congo); Tél : 00242 05 659 12 50 / 00242 04 044 80 24, E-mail: lisungiprojet@gmail.com**

Fait à Brazzaville, le **21 FEV 2017**

Le Coordonnateur de LISUNGI

Alfred Constant KIAKOUAMA



MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE L'ACTION HUMANITAIRE ET DE LA SOLIDARITÉ

PROJET LISUNGI – SYSTÈME DE FILETS SOCIAUX

UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET

Crédit IDA/ No.5358
Convention AFD N°CCG 1125 01 A

Avis d'Appel d'offres (AAO) AON-03-FR/MASAHS/PL-SFS/UGP-2017 : Acquisition et installation de 12 abris aménagés dans 4 CAS d'extension (Madibou, M'Filou, Djiri et Loandjili) du projet LISUNGI

1. Le **Gouvernement de la République du Congo** a reçu de l'Agence Française de Développement (AFD), une « convention de financement » pour le financement du **Projet LISUNGI–Système de filets sociaux dans les zones d'extension**. Il se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements autorisés au titre du marché d'Acquisition et installation de 12 abris aménagés dans 4 Circonscriptions d'action sociale (CAS), constitués en un lot unique.

2. L'Unité de Gestion du Projet invite, par le présent avis d'appel d'offres national, les candidats remplissant les conditions requises à présenter une offre sous pli fermé cacheté, pour la **fourniture et installation de 12 abris aménagés dans 4 Circonscriptions d'action sociale (CAS), de : Madibou, M'Filou, Djiri (à Brazzaville) et Loandjili (à Pointe-Noire)**.

3. Le processus se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres nationales décrites dans les Directives: Passation des marchés financés par l'AFD.

4. Les candidats intéressés remplissant les conditions requises peuvent obtenir un complément d'information auprès de l'Unité de Gestion du Projet et peuvent examiner/acquérir le dossier d'appel d'offres à l'adresse indiquée ci-après de **lundi à vendredi entre 8 h 30 et 15 H 30**.

5. Les candidats intéressés peuvent acheter, un jeu complet du document d'appel d'offres rédigé en français, à l'adresse indiquée ci-après, moyennant paiement d'un **montant non remboursable de 100.000 FCFA** ou d'un montant équivalent en monnaie librement convertibles. Le paiement s'effectuera en espèces au siège du projet.

6. Les offres exprimées **Hors Taxes (HT)** doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-après au plus tard le **23 Mars 2017 à 11 heures précises** (heure locale). L'offre doit être accompagnée d'une garantie d'offre d'un montant de **1 400 000 FCFA** ou libellé dans une monnaie librement convertible ou d'une caution bancaire, délivré par une banque agréée en République du Congo par la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC) jugée acceptable par le projet LISUNGI.

7. L'utilisation, le cas échéant, du modèle de garantie d'offre joint en annexe est obligatoire. Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

8. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture le **23 Mars 2017 à 12h00, heure de Brazzaville**, à l'adresse indiquée ci-après: **Unité de Gestion du Projet Lisungi–Système de Filets Sociaux, Forêt de la patte d'oie, Route de l'aéroport, Batignolles–Brazzaville (République du Congo) ; Tél : (+242) 04 044 80 24 / (+242) 05 659 12 50**

Fait à Brazzaville, le **21 FEV 2017**

Le Coordonnateur du Projet LISUNGI

Alfred Constant KIAKOUAMA.

BASKETBALL

La Fédération congolaise à la recherche d'un directeur technique



Une rencontre de basketball (Adiac)

Le poste de directeur technique national est toujours vacant au bureau exécutif de la Fédération congolaise de basket (Fécoket) dont Jean Bruno Richard Itoua est le président. Pour combler ce vide, au titre de l'olympiade 2017-2020, la Fécoket donne la possibilité aux candidats de se prononcer. Ainsi, ne peut briguer ce poste qu'un citoyen congolais, âgé de 45 ans au moins, ayant une expérience de cinq ans en tant qu'entraîneur et être titulaire d'un diplôme d'entraîneur niveau II de la Fédération internationale de Basketball (Fiba).

Par ailleurs, le conseil fédéral inaugural de la Fécoket, convoqué par son président est prévu le 25 février à la bibliothèque universitaire de l'Université Marien-Ngouabi de Brazzaville. Les textes fondamentaux de la structure seront analysés voire révisés et adoptés. Le dossier sur l'organisation de l'Afro-basket (Coupe d'Afrique de basketball) sera sans nul doute évalué notamment le niveau de préparation. C'est par la même occasion, assurément, que le directeur technique national pourrait être désigné.

Rominique Nerplat Makaya

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

Victoire au forceps de Cara devant Patronage

Après son élimination en compétition africaine, le Club athlétique renaissance aiglons entend consacrer toute son énergie pour les compétitions nationales

Les Aiglons ont donné la preuve le 22 février, lors de la poursuite de la 7e journée. Ils ont souffert mais ont arraché une précieuse victoire (3-2) face à Patronage Sainte-Anne.

La décision s'est faite à dix minutes de la fin du temps règlementaire. Wilfried Nkaya, au départ remplaçant, a marqué le 3e but, mettant ainsi le Cara à l'abri dans un match où il a été rattrapé deux fois au score. Les choses commencent pourtant bien les «rouge et noir». Francis Kabangu Tsoule, profite d'un centre de son coéquipier pour ajuster de la tête le gardien de Patronage Sainte-Anne à la 18e minute. Quatre minutes après la célébration, Ravel Itou lui a répondu d'un tir contré qui a mis Wolfrigon Mongondza dans tous ses états. Sans pourtant être dominateur dans le jeu, le Cara repasse devant à la 35e minute grâce à Eric Kandza. Les joueurs de Patronage Sainte-Anne ont une fois de plus su réagir par l'entremise de Ganckwa Karlyns à la 50e minute. Cara l'emporte (3-2) dans une rencontre où il n'est pas passé loin d'un forfait.

Selon les informations, toutes les



Kabangu passeur décisif sur le but d'Eric Kandza/Adiac

équipes engagées devraient présenter les licences à partir de cette 7e journée. Une mesure qui devrait rentrer en vigueur à la 5e. Mais devant Patronage, quelques joueurs de Cara n'avaient pas leurs licences. Et le commissaire du match a tenu à appliquer le règlement jusqu'à ce que Cara bénéficie des circonstances atténuantes de la Fécofoot. Cela n'a pourtant pas empêché Patronage Sainte-Anne à porter des réserves.

« Nous ne comptons pas sur ça parce que sur le terrain, nous avons perdu. Le côté administratif si cela marche tant mieux », a commenté le coach de Patronage Sainte-Anne, avant que celui de Cara

n'ajoute : « C'est un problème administratif. Nous avons des joueurs qui étaient présents sur la liste du match dont les licences sont encore au niveau de la fédération. Ce n'est pas l'affaire de Cara. C'est un problème administratif et l'équipe de Patronage n'a pas été mis au courant. Puisque le commissaire du match, tenant compte du règlement, a été rattrapé par les dirigeants de la fédération. »

Dans l'autre rencontre de la journée, l'Interclub a battu Nico-Nicoyé (1-0). Vann Andzono a inscrit l'unique but de la partie à la 67e minute. A la 56e minute Cédric Panda, le joueur de l'Inter a manqué un penalty.

James Golden Eloué

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

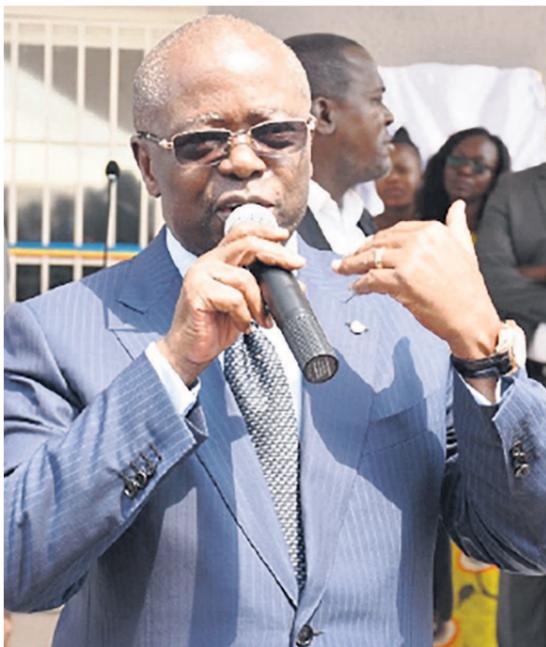


INONDATIONS À KINSHASA

André Kimbuta vole au secours des sinistrés

En plus d'une enveloppe aux familles sinistrées du quartier Mososo, l'autorité urbaine a promis des actions urgentes pour empêcher les débordements des eaux ainsi que la submersion de ces quartiers traversés par la rivière Kalamu.

Le gouverneur de la ville province de Kinshasa, André Kimbuta Yango, vient de voler au secours des victimes de dernières pluies diluviennes. Il s'agit de vingt familles victimes des inondations au quartier Mososo, dans la commune de Limete. Lors d'une réception organisée le 22 février dans la salle Samuel Kitoko, à l'Hôtel de ville de Kinshasa, l'autorité urbaine a remis à chacune de ces familles une enveloppe de deux millions de francs congolais, représentant l'assistance de l'exécutif urbain à ces familles sinistrées. L'autorité urbaine a également fait la promesse de procéder au curage de la rivière Kalamu, à partir de Yolo médical



Le gouverneur André Kimbuta, lors de la remise officielle du Centre de dialyse de Kinshasa aux utilisateurs/photo Francis Wambolo

jusqu'au niveau du fleuve Congo, en vue de libérer le passage des eaux et mettre ainsi fin au phénomène d'inondations après chaque pluie.

Dans le cadre de ces travaux visant à dégager les cours d'eau, il est également prévu la surélévation de la grande conduite d'eau de la Régideso alors que tous ceux qui ont construit à moins de 10 m de la rivière devront être délogés, étant donné que des parcelles dans cette situation sont les premières à être submergées par les eaux en cas des crues. Ce délogement permettra également de libérer le passage en vue de curage de ces cours d'eau. Saluant le geste posé par le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, les habitants de Mososo ont, eux également, estimé que cette intervention promise par l'autorité urbaine pourrait mettre fin aux inondations récurrentes dans ce quartier.

Un comportement à bannir

D'un autre côté, on condamne l'habitude de la population de déverser les immondices dans les caniveaux ou dans les cours d'eau. Ces ordures, surtout des flacons utilisés dans la boisson, obstruent le passage des eaux et causent ainsi des débordements et des inondations. Reconnaisant la responsabilité de la population dans ce qui arrive, un des hôtes du gouverneur André Kimbuta a conseillé une discipline dans la gestion des déchets ménagers. « C'est aussi une discipline dans ce domaine de la gestion de nos déchets qui nous mettra à l'abri de ces inondations que nous décrivons », a souligné cet habitant du quartier Mososo, appuyant son observation sur le spectacle désolant offert sous tous les ponts jetés sur les passages d'eau dont ceux de Bongolo et Sendwe, dans la commune de Kalamu, et de la Première rue, à Limete, où des immondices ont rétréci le lit de la rivière, jusqu'à constituer des véritables blocages au passage d'eau.

Lucien Dianzenza

SUCCESION DE TSHISEKEDI À LA TÊTE DU CNSA

Le spectre de la division plane sur le Rassemblement

Des réunions d'harmonisation de vues et de réajustement des ambitions politiques se succèdent pour départager les cinq candidats déclarés de la plate-forme à la présidence du CNSA alors que l'UDPS allègue que ce poste lui revient de plein droit.



Les délégués du Rassemblement aux négociations du Centre interdiocésain

Pas facile de trouver un digne successeur d'Étienne Tshisekedi à la tête du Conseil national du suivi de l'accord d 31 décembre (CNSA). Cette réalité, les membres du Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement l'ont apprise à leurs dépens, eux qui peinent jusque-là à résoudre cette équation. À l'heure qu'il est, au moins cinq personnalités issues de cette plate-forme se sont déclarées candidates au poste du président du Conseil des sages qui, de facto, est promu à la direction du CNSA conformément à l'accord du 31 décembre. La commission mise en place pour gérer les ambitions des uns et des autres peine à trouver ses marques dans ce qui tend à se muer en une querelle interne.

Cinq personnalités ont déjà fait acte de candidature après la mort d'Étienne Tshisekedi qu'ils rêvent de succéder dans les deux structures, en l'occurrence, le Conseil des sages du Rassemblement et le CNSA. Il s'agit, entre autres, de Pierre Lumbi (G7), Martin Fayulu (Dynamique), Jean-Bertrand Ewanga (Alternance pour la République), Joseph Olenghankoy (Dynamique) et de Jean-Pierre Lisanga Bonganga (Coalition des Alliés de Tshisekedi). Entre-temps, le Front pour le respect de la Constitution, plate-forme concurrente au Rassemblement, n'est pas en reste et entend aussi avoir voix au chapitre à travers son candidat, Fidèle Babala. Pour ce regroupement politique, il n'y a pas lieu que le Rassemblement s'arroge seul le droit de désigner un candidat à la présidence du CNSA qui n'est pas sa chasse gardée.

Étant entendu qu'Étienne Tshisekedi - qui fut porté à ce poste sur le mode de désignation « intuitu personae » en raison de son

combat politique - n'est plus, la présidence du CNSA reste désormais ouverte à toute candidature, entend-on dire du côté du Front. Pour cette plate-forme, l'automatisme qui veut que le président du Conseil des sages du Rassemblement soit de facto celui du CNSA tel que conclu sous les auspices de la Cénco ne pourra plus s'appliquer.

Une chose est vraie, c'est que des sons discordants se font de plus en plus entendre du côté du Rassemblement. Entre-temps, l'UDPS qui pressent dans le chef de ses partenaires politiques une volonté manifeste de l'éloigner en marchant sur ses plates-bandes est revenue à la sellette en faisant savoir que la présidence du Conseil des Sages lui revient de droit étant donné qu'il l'occupait déjà à travers la personne du défunt. Selon les responsables de l'UDPS, le compromis politique de la Saint-Sylvestre donnait le droit à ce parti de piloter à la fois le CNSA et le gouvernement de transition. Ce que les autres regroupements partenaires du Rassemblement refusent d'admettre, voyant en cela une sorte de diktat qui ne dit pas son nom.

Face à ce qui s'apparente à une confusion, il a été décidé de surseoir à l'examen des dossiers des candidats à la succession d'Étienne Tshisekedi. Des séances de concertation pourront être initiées dans les prochains jours au sein de la plate-forme en vue de trouver un modus vivendi entre l'UDPS et ses partenaires du Rassemblement de sorte à dégager des pistes de sortie et, par le fait même, éviter ainsi une crise interne.

Alain Diasso

CHOIX DU PREMIER MINISTRE

Étienne Tshisekedi a laissé un testament

Le président du G7, Pierre Lumbi Okongo, a révélé que le leader maximo avait laissé, avant son rendez-vous avec la mort, une lettre à transmettre au chef de l'État, via la Cénco, dans laquelle il avait mentionné le nom de celui qui devrait conduire le gouvernement issu de l'accord de Saint-Sylvestre.

Dans un point de presse tenu le 23 février au siège du G7, le président de cette plate-forme politique, membre du Rassemblement, Pierre Lumbi Okongo, a voulu couper court aux spéculations sur la désignation du Premier ministre qui doit conduire le gouverne-



Pierre Lumbi/photo Adiac

ment à former selon l'accord signé le 31 décembre 2016.

Selon Pierre Lumbi, Étienne Tshisekedi avait inscrit le nom du candidat chef du gouvernement dans une lettre signée de sa main propre qu'il avait laissée pour transmission au chef de l'État, via la Cénco. « Devant les spéculations à sens divers qui inondent l'opinion concernant la lettre de présentation, au président de la République, du Premier ministre désigné par le Rassemblement, lettre signée de son vivant par le président Étienne Tshisekedi wa Mulumba. Je me sens le devoir, tant que témoin et l'un des deux porteurs de cette lettre à la Cénco, de rétablir la vérité et de fixer les Congolais à ce sujet », a admis le président Pierre Lumbi. J'affirme ici, a-t-il poursuivi, que le président Tshisekedi a bel et bien laissé une lettre avant son

voyage pour la Belgique, lettre signée de sa propre main et dont nous avons auparavant parlé avec lui du contenu.

À en croire Pierre Lumbi, cette lettre lui avait été confiée pour la transmettre à la Cénco qui devrait la faire parvenir au chef de l'État. « Il m'a confié cette lettre, en présence de M. l'abbé Théo Tshilumba, son secrétaire particulier, qui est prêt à en apporter le témoignage », a-t-il insisté.

Il ne reste plus que la nomination du Premier ministre

Pierre Lumbi trouve simplement étonnant et regrettable d'entendre certains hommes politiques « diffuser des informations sans aucun fondement ». Pour le président du G7, qui appelle à éviter une telle attitude, cela ne peut que contribuer à nuire à la crédibilité et à l'honorabilité de la classe politique du pays. Insistant sur le contenu de cette lettre, le président du G7 a confirmé qu'elle est bel et bien arrivée à la Cénco, qui devrait la transmettre à qui de droit. « Cette lettre (qui présente le nom du Premier ministre désigné par toutes les composantes du Rassemblement, à transmettre à qui de droit via la Cénco), nous l'avons remise le 17 janvier 2017 en mains propres, à Mgr Utembi, président de la Cénco, en présence de M. l'abbé Théo Tshilumba, contre un accusé de réception », a-t-il souligné.

Par contre, Pierre Lumbi a noté qu'il ne pouvait pas divulguer le contenu de cette correspondance, étant donné qu'ils sont soumis, lui et toutes les personnes qui sont dans le secret de cette correspondance, au devoir de réserve et de confidentialité. « Nous avons tous un devoir de réserve et de confidentialité jusqu'à ce que cette lettre parvienne au destinataire. Vous comprendrez donc pourquoi je ne pouvais pas faire cette déclaration jusqu' il y a quelques jours », a-t-il dit, notant qu'il ne restait plus que la nomination de la personne désignée par le Rassemblement et dont le nom a été inscrite dans cette lettre par Étienne Tshisekedi.

L.D.

TRANSPARENCY INTERNATIONAL

Une partie de l'or raffiné en Ouganda proviendrait de l'est de la RDC

La société belge African Gold Refinery (AGR) basée en Ouganda contribuerait, d'après l'ONG, à alimenter massivement le conflit à l'est de la RDC où des milices rebelles se financent essentiellement par la vente de ce métal précieux.

Le président Yoweri Museveni venait d'inaugurer en début de semaine dans son pays, précisément à Entebbe, à quelques encablures du plus grand aéroport national, une raffinerie (la première à haute capacité en Afrique sub-saharienne). Cette unité appartenant à la société belge African Gold Refinery (AGR) raffine actuellement environ 250 kilos d'or par semaine, une capacité qu'elle est en mesure de doubler si besoin en est. Toutefois, l'origine de l'or qui alimente cette raffinerie suscite de nombreuses interrogations quant à sa traçabilité. Transparency international qui mène des investigations à ce sujet soupçonne qu'au moins une partie de cette matière pourrait



Le sol de l'Est de la RDC regorge près de 28 milliards de dollars de réserves d'or provenir de l'est de la RDC. Une suspicion tendant à se justifier lorsqu'on sait que des milices rebelles actives dans l'est de la RDC se financent essentiellement par la vente de ce métal précieux. « Au moins une partie de l'or qui transite par l'Ouganda, légalement ou pas, provient de l'est de la RDC ou du Soudan

gion ». Conscient de l'enjeu économique qui entoure la région sur fond des controverses autour du commerce régional de l'or, l'ONG a pris l'option de travailler avec des partenaires locaux et internationaux. L'objectif étant d'assurer la traçabilité de l'or raffiné en Ouganda lorsqu'on sait que le sol de l'Est congolais regorge près de 28 milliards de dollars de réserves d'or. La tentation est grande d'aller y puiser de quoi rentabiliser la production ougandaise de l'or qui, après le café, passe pour le deuxième produit d'exportation de l'Ouganda (204 millions de dollars/193 millions d'euros sur le dernier exercice budgétaire). Le pays, fait-on remarquer, en extrait bien moins qu'il n'en exporte. « La transparence dans le secteur de l'or est indispensable au futur succès d'une industrie forte en Ouganda et dans la région », a réagi pour sa part Alain Goetz, le directeur exécutif de l'AGR. Et d'affirmer que sa société dispose des mécanismes de vérification qui lui permettent de s'as-

surer que les normes internationales sont respectées. Et comme pour se dédouaner des soupçons qui pèsent sur son entreprise sur l'origine de l'or, il soutient, en se basant sur des enquêtes récentes menées dans l'est de la RDC, que seulement 0,1% des mines de la RDC sont aux mains de rebelles. Un pourcentage bien minime qui, selon lui, exclut toute hypothèse d'une mafia organisée à laquelle se livrerait l'AGR considéré, à tort ou à raison, comme le principal financier des rebellions qui sévissent à l'est de la RDC. Et le directeur de la branche ougandaise de Transparency international est on ne peut plus clair à ce sujet. Pour lui, il n'y a pas de doute : « L'Ouganda est censé contrôler l'origine de l'or, mais sa réglementation est lacunaire et mal appliquée et, malheureusement, de l'or entre encore en contrebande depuis l'est de la RDC vers l'Ouganda jusqu'aux marchés étrangers », a-t-il conclu. Dossier à suivre.

Alain Diasso

COMMISSION DE LA CONDITION DE LA FEMME

La 61^e session se tiendra à New York

La grande rencontre internationale des femmes aura lieu 13 au 28 mars au siège de l'ONU à New York. Elle accueillera des représentants des États membres, des entités des Nations unies et des organisations non gouvernementales accréditées par le Conseil économique et social des Nations unies (Ecosoc).

La 61^e session de la commission de la condi-

tion de la femme sera axée sur le thème « L'autonomisation économique des femmes dans un monde du travail en pleine évolution ». Cette session durera dix jours. Elle comprendra un segment ministériel avec des tables rondes et d'autres débats de haut niveau, une discussion générale des dialogues interactifs ainsi que des discussions d'expertes et experts.

Au cours de cette rencontre internationale

qui se tient tous les ans et à laquelle la RDC prendra part, il sera question d'examiner les progrès accomplis en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes, de cerner les difficultés, d'établir des normes mondiales et de définir des politiques visant à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le monde. Cette rencontre ouvre des opportunités aux décideurs politiques, partisans, chercheurs et militants des droits de la femme de se réunir « pour définir des stratégies, mobiliser des ressources et planifier de nouvelles initiatives et actions permettant de faire avancer la réalisation de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes ».

Il sera également question, au cours de cette session, d'évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre des conclusions auxquelles est parvenue la cinquante-huitième session (2014), à propos des difficultés rencontrées et résultats obtenus dans la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement en faveur des femmes et des filles.

Aline Nzuzi



Une marche des femmes congolaises

AIDE HUMANITAIRE

Plus de 2,5 millions de dollars du Japon pour les réfugiés centrafricains

Le gouvernement du Japon vient d'accorder une assistance financière de l'ordre de deux millions cinq cent quatre-vingt-quatre mille dollars américains au Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

Le financement servira à la protection et l'assistance en faveur des réfugiés centrafricains en République démocratique du Congo (RDC). Cette contribution permettra au HCR et à ses partenaires d'intervenir dans plusieurs domaines, y compris les soins de santé, les mesures contre la malnutrition, l'éducation et l'accès à l'eau. Selon le HCR, le soutien du Japon est d'autant plus important que le soutien aux réfugiés centrafricains se heurte à de grandes difficultés financières. En 2016, le HCR n'a reçu que 9% des cinquante-sept millions de dollars recherchés pour assister ces réfugiés et leurs communautés hôtes. Il y a actuellement près de cent trois mille réfugiés centrafricains dans le nord de la RDC. Ils vivent en majorité dans cinq camps, d'autres vivent avec les populations autochtones. Les besoins humanitaires



Les réfugiés doivent être protégés

sent énormes. La politique d'assistance du HCR s'oriente davantage sur l'autonomisation des personnes relevant de son mandat. Le gouvernement du Japon est l'un des principaux donateurs du HCR en RDC et aussi au niveau global.

A.Nz.

Laurent Essolomwa

ACTIVITÉS MINIÈRES

Quelques événements nationaux à fort impact pour 2017

Plusieurs avancées intéressantes sont signalées dans la législation minière, les nouveaux projets et même la production.

Les activités minières ont connu une accélération de leur ralentissement au cours de l'année 2016. Pour preuve, la croissance des industries extractives est passée de 20,4 % en moyenne entre 2010 et 2014 à seulement 4,8 % par an en 2016. On le sait, l'arrêt de la production de Glencore a pesé énormément sur la rentabilité du secteur minier. Toutefois, la prise de contrôle de la mine de cuivre de Mutanda par Glencore paraît une très bonne nouvelle. En effet, selon une source minière, il n'y a pas de doute que la société basée en Suisse compte marquer de nouveau sa présence en Afrique après le rachat des parts dans les mines de Mutanda et de Katanga à hauteur de 960 millions de dollars américains. Le cuivre représentait 53 % des exportations de biens du pays entre 2010 et 2015. Au nord de Mpama, des échos plutôt encourageants parviennent à la rédaction. Selon une source locale citant une étude réalisée par l'Institut de recherche de technologie industrielle, une instance internationale qui contrôle les projets d'étain à travers le monde et dans l'est de la RDC, le projet d'étain Bisie est l'un des premiers du genre dans la région en termes de qualité et de teneur. Il s'agit de l'un des dépôts d'étain les plus importants au monde.

À cela, il faut peut-être parler également des nouvelles lois de sous-traitance dans ce secteur. Avec la crise des matières premières et les perspectives mondiales et africaines moins pessimistes, la question va revenir au centre du débat d'autant que les PME congolaises restent hors-jeu dans cette redoutable compétition. La révision du Code minier reste également une étape importante à franchir pour le pays. Sur ce point, le gouvernement continue à enregistrer des pressions internationales.

DIVISION 1 – ZONE CENTRE-SUD

Mazembe favori face à Lupopo

La ville de Lubumbashi va vibrer, le 23 février, avec un autre derby très suivi au pays opposant le FC Saint-Éloi Lupopo au Tout-puissant Mazembe au stade Frédéric-Kibassa Maliba, pour le compte de la 14e journée de la zone de développement centre-sud.

Le TP Mazembe part naturellement favori pour cette rencontre contre son éternel rival, le FC Saint-Éloi Lupopo, même si leur premier face-à-face à la manche aller de la zone centre-sud s'est soldé par zéro but partout. Premiers de la Zone centre-sud avec 36 points en treize matchs, les Corbeaux de l'ex-Katanga ont été battus par Mamelodi Sundowns en match de la Super Coupe d'Afrique qui oppose le vainqueur de la Ligue des champions à celui de la Coupe de la Confédération. Et les Cheminots de Lubumbashi

que dirige Faustin Bokonda qui revient à la tête du club avaient pu arracher un match nul à la manche aller. Et ils vont aussi tenter d'obtenir les trois points du succès afin de remonter un peu plus au classement où ils occupent la 5e position avec 20 points. Aussi s'attend-on à une partie disputée entre les deux clubs rivaux.

Les autres rencontres

Notons que dans une rencontre de la reprise dans cette zone de développement centre-sud, Sanga Balende a dominé, le 19 février, au stade Tshikisha de Mbuji-Mayi, le FC Simba de Kolwezi par deux buts à un. C'était en match remis de la 14e journée du championnat national de football. Kayembe a signé un doublé pour Sanga Balende alors que Koji ouvrait la marque pour Simba de Kolwezi. Dans la zone de développement



Vue d'un match entre Lupopo et Mazembe au stade Frédéric-Kibassa de Lubumbashi

ouest, l'AS Dragons/Bilima s'est imposé, le 21 février, au stade du 6 mai de Bandundu, face au club local d'AS Ndombe par deux buts à un. Kimbembe (20e minute) et Bonyanga (55e minute) ont mar-

qué pour les Monstres de Kinshasa. Mapambula a inscrit le but de Ndombe à la 45e minute.

Dans la zone de développement est, l'Oc Muungano a battu Dauphin noir par un but à zéro, avec

l'unique réalisation de la partie signée YasinNde à la 66e minute de jeu, sur une passe de Raoul Byamungu. Selon le calendrier de la Linafoot dans cette zone est, le CS Makiso devrait affronter, le 21 février, au stade Lumumba de Kindu, la formation du FC Nkoy de Kindu. Le club de Kisangani dans l'ex-province orientale avait remporté par forfait le match aller contre le même club de Nkoy. Et le 16 février, Makiso a bénéficié d'un autre forfait infligé au CS Virunga qui ne s'est pas présenté au stade Lumumba de Kisangani pour disputer cette rencontre. Dans cette zone, Dauphin Noir est premier avec 20 points, malgré sa défaite le mardi. Muungano et Bukavu Dawa sont conjointement deuxième dans cette zone de développement avec chacun 17 points.

Martin Engimo

DIVISION 1 – ZONE OUEST

DCMP passe à côté d'une victoire face à V.Club

Le derby de Kinshasa entre le Daring Club Motema Pembe (DCMP) et l'AS V.Club de Kinshasa (qui totalise 83 ans d'existence), comptant pour la 16e journée de la zone de développement ouest du championnat national de football, s'est achevé sur le nul blanc de zéro but partout. En manche aller, DCMP l'avait emporté par deux buts à zéro.



V.Club

Cette deuxième confrontation entre les deux clubs rivaux de la capitale RD-congolaise a aussi un deuxième face-à-face entre deux tacticiens de football, du reste amis. Le coach Otis Ngoma du DCMP a aligné une équipe solide avec le portier Mabula dans les perches et dans le champ, Ava Dongo, Ndoto, Mukoko Amale, Lola Diakese, Tamla Ladji Zito, Mbidi, le capitaine Doxa Gikanji, Ricky Tulengi, Mundele Makusu, Kazadi Kasengu. L'entraîneur Florent Ibenge de V.Club a, pour sa part, titularisé le portier burkinabé Dauda Diakite et dans le champ, Bangala, Glody Ngonda, Francisco Ondo, Junior Baometo, Nelson Munganga, le Camerounais Yazid Atouba, Idrissa Traoré, Ikanga Maimona, Mukoko Batezadio, Taggy Etekiama Agiti.

La partie s'est achevée sur un nul blanc de zéro but partout. Mais les poulains d'Otis Ngoma ont, à plusieurs reprises, porté le danger devant la cage gardée par le portier Diakite du DCMP, monopolisant du reste le cuir dans l'entrejeu. On note une balle sur la transversale en première période et une reprise Makusu Mundele sur le poteau gauche de Diakite en deuxième période.

Dominé dans le jeu, V.Club a même fini en



DCMP

minute n'ont pas eu d'incidence sur le tableau d'affichage. Du côté de V.Club, l'attaquant international rwandais Ernest Sugira a remplacé Etekiama Agiti, rwandais également de souche congolaise, mais transparent au cours de cette partie. Zéro but partout a donc été le score final de cette rencontre très attendue. « On est trop entré dans l'esprit du derby et on a oublié nos bases. On a gagné le match aller, on devrait jouer notre jeu. On ne doit pas savourer ce match nul, on était venu pour gagner... », a déclaré l'entraîneur Otis Ngoma Kondi du DCMP. Au classement, V.Club garde la tête de la zone de développement ouest avec 37 points, et DCMP conserve sa deuxième position avec 35 points.

M.E.

VIE DES CLUBS

L'entraîneur Éric Tshibusu passe du FC Renaissance du Congo à l'US Tshinkunku

Érick Tshibusu est le nouvel entraîneur principal de l'US Tshinkunku de Kananga. Il est tombé d'accord avec le comité directeur de ce club du Kasai central qui l'a sollicité pour relever le niveau de ce club et le remettre dans la cour des grands clubs du pays. Après des tractations qui l'ont conduit jusqu'à Kananga afin de prendre langue avec les dirigeants du club, Éric Tshibusu a finalement accepté de prendre la direction du staff technique du team noir et blanc du chef-lieu de la province du Kasai central.

Pour ce technicien congolais de souche résident en Europe, les Sanga Bilembi ont connu de cette perte de vitesse sur le plan national par manque d'infrastructures sportives appropriées. Éric Tshibusu lance en fait un appel à toutes les forces vives de Tshinkunku à se mobiliser pour participer au retour de cette équipe historique du football congolais sur l'échiquier national. Rappelons que le nouveau président du club, Georges Mwanza Mande Tshinkukula, alias Tshikem, a pris l'option de remettre le club sur le rail, pensant à en faire un club commercial afin de générer des recettes et mieux fonctionner. Au cours d'une conférence de presse organisée lors de son passage à Kinshasa en décembre 2016, il affirmait avoir mis à la disposition du club un capital social d'un million de dollars américains, sollicitant par ailleurs le concours des anciens dirigeants de Tshinkunku, des anciens joueurs et des membres de comité de soutien du club afin de réussir son pari. Tous les joueurs du club devraient désormais percevoir un salaire mensuel. Et l'arrivée de l'entraîneur Éric Tshibusu lance le début du réveil de cette formation, en attendant le recrutement d'autres joueurs qui viendront renforcer l'effectif du club. Ancien footballeur en division inférieure (Entente urbaine de football de Kinshasa/Lukunga), Éric Tshibusu est parti très tôt en Belgique où il a poursuivi sa carrière



Éric Tshibusu

avant de ranger ses crampons à la suite d'une vilaine blessure. Il a ensuite fait sa formation d'entraîneur jusqu'à obtenir son diplôme.

Éric Tshibusu a, pendant plus ou moins cinq ans, été à la tête de l'ASBL Léopards dont l'objectif était de récupérer des jeunes footballeurs (à partir de 17 ans) d'origine RD-congolaise afin de leur donner l'envie de porter le maillot des Léopards de la RDC. Des joueurs comme Marcel Tisserand et Dieumerici Ndongala sont passés par lui au sein de la sélection des jeunes qui a participé à plusieurs tournois des jeunes en Europe (Rezé en France par exemple). La Fédération congolaise de football (Fécofa) a constaté le remarquable travail abattu par Éric Tshibusu pour lui confier les fonctions de sélectionneur des Léopards de moins de 17 ans.

Sa première expérience au pays en club, c'était sur le banc du FC Renaissance du Congo où il a réussi à tenir tête au Daring Club Motema Pembe et à l'AS V.Club avec des résultats à égalité. Mais il a dû quitter la barque Renaissance du Congo pour se retrouver actuellement à l'Union sportive Tshinkunku de Kananga.

M.E.

MOTS FLÉCHÉS N°140

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

| | | | | | | |
|---|---------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|--|---------------------------------------|--------------------------|
| QUI PEUVENT SE REPLIER ET OUF-FANT | BIEN TOMBÉ IL CHEMINE PARMI DES ÉPIS | OBSTACLE À AUTEUIL PRÉNOM MASCULIN | FIL CHIRURGICAL REFLETS COLORÉS | S'ASSEOIR (S') | PRÉPOSITION | RÉSILIES |
| A METTRE SUR LA TABLE CAPITALE DU BEARN | ÉLAN AU CANADA MANDATÉ | BIEN APPRIS QUELS REPAS! | DÉPARTEMENT DU SUD-OUEST | TRÈS JOLI PERÇANT | IL PASSE À SAINT-OMER BOISSON DE PUB | COMMÉMORATION |
| IL SORT DE SA CAGE QUAND IL VEUT | INDIQUE LA MANIÈRE RÉFÉRENCE VITICOLE | FUNESTE SE FAIT MAL SENTIR | CERCLE DE FATIGUE MANQUE D'HABITS | LE CINÉMA À DOMICILE VIN BLANC D'ESPAGNE | ELLE EST INVISIBLE DANS LE CIEL AVARE | |
| MÈCHE DE CHEVEUX ÉTENDUE D'EAU DOUCE | FAÇONNÉRAIS ROUE DE POULIE | DOIGT DE LA MAIN IMAGE PIEUSE | FIN DE VERBE VIEILLE VOITURE ANGLAISE | | | |
| PÂTURAGE D'ALTITUDE | IL FAIT SUITE À L'ALLER | C'EST COMME ÇA DONNER UN COUP DE MAIN | COMME UN TISSU NON BLANCHI | | | |
| AGENCE SPATIALE EUROPÉENNE | CÉSIIUM ABRÉGÉ À MOITIÉ | FIS FEU MIS À SEC | FOLÂTRE (S') UNE PARTIE DE LA SUISSE | | | ELLE EST PARFOIS ONDULÉE |
| RYTHMA ÉCHELLE DE SENSIBILITÉ TEEN-AGER | GUIDE DE POINTE COUPE AU MONTAGE | ILS SONT ASSOCIÉS AUX COUTUMES PUIS | VACHE ANTIQUE CLUB LYONNAIS | | | |
| LOGER PERROQUET D'INDONÉSIE | CHATOUILLÉE | | IL PREND SOIN DES GORGES | | | |

SUDOKU N°140

>FACILE

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 9 | | 2 | 1 | 7 | | 5 | 3 |
| 3 | | 1 | | | | 8 | | |
| | | 7 | | | | | 1 | 2 |
| 4 | | | 1 | | | 7 | | |
| 9 | 6 | 2 | | | | 1 | 3 | 4 |
| | | 3 | | | 9 | | | 5 |
| 2 | 1 | | | | | 5 | | |
| | | 8 | | | | 4 | | 6 |
| 7 | 4 | | 5 | 8 | 6 | | 2 | |

>MOYEN

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | 4 | | | 8 | 7 | |
| 9 | 2 | | 1 | | | 6 | 5 | 3 |
| | | 7 | | | | | | |
| 5 | | | | 7 | 8 | | 6 | 2 |
| | | | 9 | | 1 | | | |
| 4 | 7 | | 6 | 2 | | | | 1 |
| | | | | | | 2 | | |
| 1 | 9 | 6 | | | | 3 | 4 | 8 |
| | 8 | 2 | | | | 4 | | |

>DIFFICILE

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | | 2 | 6 | | | | | 1 |
| | 1 | | 7 | | | | | |
| | | | 8 | | | | 2 | 5 |
| 5 | | 6 | | | 3 | 2 | | |
| | 7 | 1 | | 9 | | 6 | 8 | |
| | | 3 | 2 | | | 5 | | 1 |
| 6 | 4 | | | | 8 | | | |
| | | | | | 6 | | 4 | |
| | 3 | | | | 2 | 8 | | 9 |

MOTS CROISÉS N°140

| A | B | C | D | E | F | G | H | I | J |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | |

>HORIZONTALLEMENT

1. Elle ne vous arrivera jamais à la cheville. - 2. Préposé du couvent. Avant le déjeuner. - 3. Narine de cétacé. Jeu de cartes. - 4. Jubilé. Gonflements localisés. - 5. Pâté impérial. Coup de chaleur. - 6. Table sur le marché. Davantage. - 7. Qui a une élégance naturelle. Roche poreuse. - 8. Joindra les deux bouts. Commune de l'Oise. - 9. Dedans. Groupés par paires. - 10. Il est très difficile de la tenir en main.

>VERTICALEMENT

A. Dont nous ne sommes pas près de connaître la fin. - B. Assemblée à Moscou. Un abri pour les images. - C. Empeste. Étendue d'eau. - D. Florence y mire ses façades. Tempo lent et ample. - E. Exprimées. Les tripes y sont toujours à la mode. - F. Île de France. Roule dans la farine. Manganèse. - G. Issu d'un esprit imaginatif. Morceau tendre à la flûte. - H. Causent un attrouplement. - I. La fine maîtrise parfaitement ses bottes. Acide dans la bouche. - J. Propagée. Jaillit du public.

MOTS À MOTS N°140

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre lettres proposés, composez un troisième mot de huit lettres.

① **E M E U** + **L I R E** = **M** | | | | | | | |

② **T E T E** + **M U R E** = | | | | **T** | | | |

③ **E S T E** + **I V R E** = | | | | | | **T** | |

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°139

| | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| L | E | O | S | C | A | | | | | | | |
| N | E | C | T | A | R | A | C | E | R | B | E | |
| S | A | I | N | T | E | M | I | L | L | I | O | N |
| S | I | R | E | I | M | R | E | A | N | T | | |
| N | E | R | V | E | U | S | E | S | D | O | | |
| N | E | M | E | L | U | S | T | R | E | R | | |
| R | E | A | R | M | E | R | I | E | S | | | |
| N | A | P | R | E | S | S | E | N | T | I | E | |
| G | R | O | C | A | S | S | I | T | | | | |
| E | C | R | O | U | B | U | G | F | A | C | | |
| H | E | P | R | O | T | O | R | L | O | | | |
| R | E | P | O | S | E | S | U | I | V | I | | |
| V | I | S | A | G | E | R | O | U | E | R | | |
| T | E | T | U | L | A | D | E | N | A | | | |
| L | E | N | T | I | L | L | E | S | E | N | T | |
| G | U | R | U | R | E | U | S | S | I | E | S | |

SUDOKU N°139

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 4 | 7 | 1 | 6 | 8 | 9 | 2 | 3 | 5 |
| 9 | 6 | 3 | 5 | 2 | 7 | 1 | 8 | 4 |
| 8 | 5 | 2 | 3 | 1 | 4 | 7 | 9 | 6 |
| 7 | 8 | 9 | 1 | 4 | 5 | 3 | 6 | 2 |
| 3 | 1 | 4 | 2 | 6 | 8 | 9 | 5 | 7 |
| 5 | 2 | 6 | 7 | 9 | 3 | 8 | 4 | 1 |
| 1 | 3 | 8 | 4 | 5 | 2 | 6 | 7 | 9 |
| 6 | 4 | 7 | 9 | 3 | 1 | 5 | 2 | 8 |
| 2 | 9 | 5 | 8 | 7 | 6 | 4 | 1 | 3 |
| 3 | 8 | 7 | 4 | 1 | 5 | 6 | 2 | 9 |
| 2 | 1 | 5 | 6 | 8 | 9 | 3 | 4 | 7 |
| 4 | 6 | 9 | 2 | 7 | 3 | 1 | 8 | 5 |
| 7 | 9 | 8 | 1 | 4 | 2 | 5 | 6 | 3 |
| 5 | 4 | 6 | 9 | 3 | 7 | 8 | 1 | 2 |
| 1 | 3 | 2 | 8 | 5 | 6 | 7 | 9 | 4 |
| 8 | 7 | 4 | 5 | 9 | 1 | 2 | 3 | 6 |
| 6 | 5 | 1 | 3 | 2 | 4 | 9 | 7 | 8 |
| 9 | 2 | 3 | 7 | 6 | 8 | 4 | 5 | 1 |
| 9 | 1 | 3 | 8 | 4 | 6 | 2 | 5 | 7 |
| 7 | 4 | 5 | 2 | 1 | 9 | 6 | 3 | 8 |
| 8 | 2 | 6 | 7 | 3 | 5 | 1 | 4 | 9 |
| 3 | 8 | 7 | 6 | 5 | 1 | 4 | 9 | 2 |
| 2 | 6 | 4 | 9 | 7 | 3 | 5 | 8 | 1 |
| 5 | 9 | 1 | 4 | 8 | 2 | 3 | 7 | 6 |
| 6 | 3 | 9 | 5 | 2 | 8 | 7 | 1 | 4 |
| 1 | 7 | 2 | 3 | 9 | 4 | 8 | 6 | 5 |
| 4 | 5 | 8 | 1 | 6 | 7 | 9 | 2 | 3 |

MOTS CROISÉS N°139

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| P | E | T | I | L | L | A | N | T | E |
| A | A | R | A | F | A | N | | | |
| R | A | B | C | A | F | E | S | | |
| T | I | L | T | I | U | C | A | | |
| I | R | E | C | I | B | L | E | S | |
| C | S | S | O | L | O | T | E | | |
| I | L | E | U | D | E | S | L | | |
| P | I | N | U | P | R | I | A | L | |
| E | T | A | L | E | S | O | R | E | |
| S | E | E | R | R | O | N | E | S | |

MOTS À MOTS N°139

1/ ENCEINTE 2/ CRÂNERIE 3/ ORIENTER.

HANDBALL

La DGSP fera ses premiers pas en compétition africaine

Les handballeuses de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) participeront, en avril prochain, à la 33ème édition du Championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de Coupes. Le club sera le troisième représentant du Congo alors que le pays ne devait en avoir que deux. Explications.

Il n'était pas prévu que la DGSP prenne part au Championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de Coupes car l'équipe n'a pas remporté de titre la qualifiant à cette compétition. C'est plutôt Cara en version dames et Patronage de Pointe-Noire en hommes qui devaient représenter le Congo. Seulement, le règlement du Championnat d'Afrique des clubs champions ouvre la porte aux équipes qui manifestent le désir d'y participer. Ainsi, la DGSP a saisi la Fédération congolaise de handball pour solliciter son inscription à cette compétition continentale qui se disputera en avril prochain à Agadir au Maroc. Chose faite. Dans plus d'un mois donc, la DGSP fera sa première sortie continentale. Ce sera une session d'apprentissage du haut niveau. Pour l'heure, le tirage au sort n'est pas encore fait. Le club ne connaît pas encore ses adversaires.

Créé il y a un peu plus de deux ans, la DGSP handball n'a jamais participé à une compétition. Les responsables du club sont cependant déterminés à permettre aux athlètes de forger une certaine expérience internationale en prouvant au-delà des frontières nationales de quoi ils sont capables. La section DGSP n'a pas assez de titres au plan local, seulement l'équipe a déjà révélé des talents lors de différents tournois dans le pays. Pour le Championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de Coupes, la réalité sera toute autre. Les handballeuses de la DGSP doivent donc donner le meilleur d'elles-mêmes pour répondre aux attentes du public sportif.

Rominique Nerplat Makaya

AC LÉOPARDS DE DOLISIE

Rémy Ayayos Ikounga exhorte ses joueurs à donner le maximum face à Saint George

Satisfait de la qualification obtenue de haute lutte par ses protégés à Douala, le président de l'Athlétic club Léopards de Dolisie a le regard déjà tourné vers l'avenir de son club.



Rémy Ayayos Ikounga/credit photo Adiac

Les Fauves du Niari recevront, en effet, le 12 mars à Dolisie et le 19 du même mois à Addis Abeba, le club éthiopien de Saint-George en vue d'une qualification pour la phase de poules de la Ligue africaine des champions. C'est un autre défi qui s'offre aux Fauves du Niari après avoir gagné celui de l'Union des mouvements sportifs de Loum.

« Il faut se satisfaire de cette qualification et voir l'avenir. Chaque match a sa vérité et chaque compétition a la sienne. Je sais que notre adversaire est une équipe aussi expérimentée connue sur le continent même si elle (Saint-George) n'a pas fait des prouesses éclatantes. Mais elle se distingue

par une certaine régularité. Puisque chaque année, nous entendons parler d'elle au niveau africain. Cela nous donne les raisons plus sincères de mieux se préparer. Les deux matches contre l'équipe camerounaise sont comme une sorte de

laboratoire qui renseigne le staff technique sur le dispositif à prendre, les choix à opérer, les joueurs à sélectionner... », a commenté le colonel Rémy Ayayos Ikounga.

Ses hommes, rappelons-le, ont obtenu le 19 février, une qualification dans la douleur face au champion du Cameroun. Au match aller à Dolisie, les Léopards s'étaient imposés (1-0) face à Union des mouvements sportifs de Loum, champion du Cameroun. Au retour, les Fauves du Niari se sont inclinés (1-2) puis se qualifient grâce à la règle du but à

l'extérieur. L'AC Léopards de Dolisie a, d'ailleurs fait mieux par rapport à la saison dernière au cours de laquelle, il avait été éliminé dès l'entame de la compétition par les Sud africains de Mamelodi Sundowns.

Le président de l'AC Léopards n'a pas boudé son plaisir au moment de commenter la performance de son équipe au Cameroun. « C'est avec une énorme satisfaction que j'ai appris cette qualification. Cette satisfaction est d'autant plus grande que l'année dernière, malgré une équipe bien étoffée et bien préparée, nous n'avons pas pu franchir cette étape de la compétition. Et cette année, après un match difficile à Dolisie

comme cela nous arrive très souvent au démarrage des saisons sportives au niveau africain, les joueurs ont pu suivre le programme établi par le staff technique et aussi écouter les conseils que je leur avais prodigué à savoir; aller à Douala le cœur vaillant », a-t-il rappelé.

Comme face à UMS de Loum, la qualification des Fauves du Niari se jouera en terre éthiopienne. Les Léopards, a souhaité son président, devraient mieux aborder la première phase en vue de voyager en toute sécurité. « J'ai toujours exhorté les joueurs à donner le maximum au match aller. Mais je suis toujours convaincu aussi qu'on ne franchit chaque étape, en tout cas à ce niveau-là, qu'à l'issue des deux matches d'une importance égale. Je ne crains pas particulièrement les rencontres à l'extérieur même, je vous rejoins en disant qu'il faut s'efforcer si on a la possibilité de faire le grand écart à domicile », a précisé Rémy Ayayos Ikounga.

Outre la qualification des Léopards, Rémy Ayayos Ikounga a aussi salué la prestation de l'Etoile du Congo face au Racing Miconeseng de la Guinée Equatoriale, tout en se montrant compatissant avec les Diables noirs et Cara qui n'ont pas pu faire mieux. « Je félicite nos amis de l'Etoile du Congo pour leur qualification. Je suis évidemment compatissant avec les amis des Diables noirs et Cara qui n'ont pas pu franchir cette étape... Nous attendons du public sportif congolais toujours le soutien, dont nous avons besoin et cela conjugué avec la divine aide du seigneur. Nous pensons que nous pourrions accéder à la phase de poules », a-t-il conclu.

James Golden Eloué

BRIN D'HISTOIRE

Regard sur les cinquante dernières années 1965-2015
2007 (59)

L'année 2007 s'ouvre par la victoire de la CAN juniors par le Congo. En effet, du 20 janvier au 4 février, se déroule, à Brazzaville et Pointe-Noire, la 15ème édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-Juniors). Grâce à Franchel Ibara, le Congo bat le Nigéria par 1 but à zéro et remporte la coupe. Composition de l'équipe victorieuse : Jules Fred Albin Ondjola, Oxence Dorian Mbani Madzou, Delvin Ndinga, Cecil Magouel Filankembo, Fabrice Nguessi Ondama (puis Emerjea Ngakosso), Havis Brand Tchilimbou (puis Franchel Ibara), Jacques Stevie Loparimi, Mimille Olfaga Okiele, Rufin Vanesla Diampamba, Murhyen Kester et Saïd Nkounga (puis Yann Harries Kombo Melo). Autre bonne nouvelle en ce début 2007, le lancement des travaux de construction de la 2ème sortie de Brazzaville-nord par le président Denis Sassou N'Gusso. En effet, le 25 janvier, celui-ci a procédé à la pose de la première pierre pour la construction de la deuxième sortie de Brazzaville-nord. Cette route partira du rond-point « Kéba na virage » sur l'avenue Marien-Ngouabi à Talangaï, au village Kintélé, en passant par le quartier Ngamakosso dans le 6ème arrondissement de Brazzaville.

Elle permettra de décongestionner la circulation dans cette partie de la capitale congolaise, et de soulager les habitants des quartiers enclavés de Talangaï qui éprouvent de sérieuses difficultés de déplacement. Quelques jours après, Denis Sassou N'Gusso se rend au 8ème sommet ordinaire de l'organisation panafricaine, auquel prennent part plus d'une trentaine de chefs d'Etat et de gouvernement du continent. À l'occasion de ce sommet, le président Kufuor du Ghana remplace Denis Sassou N'Gusso en qualité de président en exercice en 2006. Pour 2007, la présidence de l'union avait été promise au président soudanais, Omar El Béchir. Mais, en raison de la guerre au Darfour, une région où sévit une gigantesque crise humanitaire depuis quatre ans, avec des répercussions sur une partie de l'Afrique centrale (Tchad et Centrafrique). Elle échoit en définitive au président ghanéen. « Changements climatiques, Sciences et technologies au service du développement », sont les deux thèmes retenus pour ce sommet. Au Congo, pendant ce temps, Guy Maurice, directeur de Total Exploration et production, lors de la présentation des vœux de Nouvel An, à Brazzaville, annonce que

le champ de Moho produira 90.000 barils par jour en 2008, en présence du directeur de cabinet du ministre des Hydrocarbures, Alfred Charles Sockath.

Le Conseil national de la résistance (Cnr), ancien mouvement rebelle des ninjas du pasteur Frédéric Bintsamou, alias Ntouni, est transformé en parti politique, le Conseil national des Républicains (Cnr). Cette information est donnée aux médias, le 26 février 2007, par le porte-parole du Cnr, Joseph Mbizi, à l'issue d'un entretien avec François Ibovi, ministre de l'administration du territoire. Le même jour, Pietro Di Serego Alighieri, un des descendants de l'explorateur français d'origine italienne, Pierre Savorgnan de Brazza, dont les restes reposent au mausolée éponyme, a animé un point de presse au village Impila (au quartier Mpila à Brazzaville). À cette occasion le président de l'Association culture, identité et civilisation téké, Philippe Mockouamy, demande à la famille de De Brazza de faire un plaidoyer auprès du gouvernement français afin qu'il restitue au royaume téké, le grand collier en cuivre massif, emporté par l'administration coloniale, suite à l'arrestation du roi Mbandiele. Né en 1945 à Boyengué, dans le

district de Mossaka (département de la Cuvette), Emile Mokoko, l'un des porte-étendards de la peinture congolaise rend l'âme le 27 février 2007. Artiste remarquable, il participe à de nombreuses expositions à travers le monde. Il a reçu plusieurs distinctions honorifiques. Décès, le 11 mars 2007, du journaliste émérite, Arsène Sylvère Samba, au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU). Il est inhumé quelques jours après, au cimetière du centre-ville. La vie continue, malgré les ravages de la mort. Les Bantous de la capitale participent au Festival des musiques métisses d'Angoulême, en France. Au lendemain de cet événement, ils démarrent une série de concerts en Belgique et en Hollande. Non loin de là, le promoteur de Challenge Futura, François Tséngué-Tséngué obtient trois médailles lors du 35ème salon des inventeurs et des produits nouveaux, à Genève du 17 au 22 avril 2007.

Le premier semestre de 2007 s'achève avec le premier tour des élections législatives, le 24 juin, sur toute l'étendue de la République. En dépit de quelques problèmes d'organisation, le scrutin se déroule dans la paix et le calme. Ainsi va la vie au Congo

MFUMU